

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 14 octobre 2025 / 22 rabi al thani 1447 - N° 3934 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHEBBAL ABDELMAJDID "ANTAR"

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - ONU

M. Boudjema reçoit la Coordonnatrice résidente des Nations Unies en Algérie

P.24

ALGÉRIE - G20

M. Sayoud expose en Afrique du Sud les efforts de l'Algérie en matière de réduction des risques de catastrophe

P.24

ALGÉRIE - MOZAMBIQUE

Chargé par le Président de la République, M. Adjali en visite de travail au Mozambique

P.24

JUSTICE

Président de la République : la révision en profondeur de l'arsenal juridique national vise à consacrer les droits et libertés des citoyens

Le Président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche à Alger, que la révision en profondeur de l'arsenal juridique national visait à consacrer les droits et libertés des citoyens et à renforcer les acquis des droits de l'Homme qui sont indissociables. Président l'ouverture de la nouvelle année judiciaire (2025-2026), le Président de la République a évoqué la question du renforcement de l'arsenal juridique national. Ces dernières années, a-t-il dit, "nous avons initié de nouveaux textes juridiques et entamé la révision en profondeur d'autres lois, conformément aux engagements que j'ai pris pour la moralisation de la vie publique et la lutte contre les dérives et la corruption, qui portent atteinte à nos valeurs religieuses et culturelles et à notre identité nationale". P.3



INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Accord entre "Saidal" et "Novo Nordisk Algérie" pour le développement de traitements innovants

P.6

TRAVAUX PUBLICS

M. Djellaoui insiste sur la nécessité de concrétiser les projets de son secteur à Djelfa selon des délais précis

P.4

HYDRAULIQUE

Relizane : M. Derbal souligne l'importance de l'utilisation et de la valorisation des eaux traitées dans l'irrigation agricole et l'activité industrielle

P.4

SANTÉ

DIABÈTE DE TYPE 2

La carence en vitamine A pourrait le causer

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE DU MONDE 2026 ALGÉRIE-OUGANDA À 17 H

Une grande fête populaire pour un rendez-vous capital pour les verts

Par F. Yanis

P.21



**BEJAÏA
La pièce théâtrale "Le Fil rouge" subjugue le public**

P.16

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE CRIME ORGANISÉ

Nécessité de développer des stratégies intégrées

P.24

MÉDIAS**Décès de l'ancien journaliste de la Radio algérienne Messaoud Ramdani**

L'ancien journaliste de la chaîne I de la Radio algérienne, Messaoud Ramdani, est décédé, a-t-on appris dimanche auprès de cette institution médiatique.

Le défunt était connu pour ses couvertures médiatiques et enquêtes de terrain pour recueillir les témoignages de moudjahidine à travers les différentes wilayas du pays sur le parcours de la glorieuse Révolution du 1er Novembre.

En 2010, le regretté a remporté le "Micro d'or" pour une émission intitulée "Hanoï, le dernier voyage", qui rendait hommage aux journalistes, martyrs du devoir, morts dans le crash d'un avion algérien au Vietnam, et qui avait coûté la vie à quinze journalistes algériens.

JUSTICE**Quatre individus placés en détention provisoire et plus de 55 kg de drogues dures saisis à El Abiodh Sidi Cheikh (Procureur de la République)**

Quatre (4) individus ont été placés en détention provisoire et plus de 55 kg de drogues dures (cocaïne) ont été saisis à El Abiodh Sidi Cheikh, indique, dimanche, un communiqué du procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran.

"En application des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale et de l'article 34 bis de la loi n°25-03 modifiant et complétant la loi n°04-18 relative à la prévention contre la drogue et les substances psychotropes et à la répression de leur usage et trafic illégaux, le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran informe que, dans le cadre de la lutte contre la drogue et les substances psychotropes, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune d'El Abiodh Sidi Cheikh, a procédé, en date du 2 octobre 2025, à l'arrestation de l'individu dénommé (Ben Tata Ada), âgé de 45 ans, en flagrant délit, à bord d'un véhicule utilitaire transportant une quantité de drogue dure (cocaïne), pesant 55kg et 346 grammes," indique le communiqué. L'enquête préliminaire a permis l'arrestation de trois (3) autres individus.

En date du 12 octobre 2025, les mis en cause ont été présentés devant le parquet de la République, et poursuivis pour importation, détention, stockage, et acquisition de drogues dures de manière illégale au sein d'un groupe criminel organisé, susceptible de causer de graves préjudices à la santé publique, ainsi que pour le délit de blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel", ajoute la même source.

Après l'audition des accusés, le juge d'instruction a ordonné "leur placement en détention provisoire", conclut le communiqué.

AGRICULTURE**Sétif : journée de sensibilisation sur la gestion des risques pour les porteurs de projets agricoles**

Une journée de sensibilisation sur la gestion des risques au profit de 100 porteurs de projets et investisseurs dans le secteur agricole a été organisée lundi au siège de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de Sétif. Dans une déclaration à l'APS, Hocine Lamouri, directeur de l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, a indiqué que cette journée, organisée conjointement par la même Agence et la CRMA en vertu de leur accord de partenariat, a ciblé des agriculteurs et des porteurs de projets financés dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat et assurés à la CRMA.

Encadrée par des experts, cette rencontre vise à attirer l'attention des futurs investisseurs agricoles sur les divers risques susceptibles d'être rencontrés et les méthodes de leur gestion pour en réduire l'impact et renforcer les chances de succès et de pérennité de leurs projets qu'ils concernent les activités de production végétale, animale ou autres, a ajouté M. Lamouri.

SALON RÉGIONAL DE L'EMPLOI À BECHAR**Des jeunes diplômés s'enquièrent des opportunités d'embauche**

Le Salon régional de l'emploi du Sud-Ouest, organisé dans la wilaya de Béchar a réuni lundi plus de 200 candidats diplômés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, de l'université, ainsi que des entreprises et des banques, pour promouvoir les opportunités d'emploi et d'innovation, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cet événement, organisé sous le slogan "De la formation à l'insertion et à l'innovation", dont le coup d'envoi a été donné par les autorités locales au complexe sportif "Emir Nayef Benabdellaziz", vise essentiellement à faciliter les rencontres entre les différentes entreprises publiques et privées et plusieurs autres secteurs, dont des banques, et les diplômés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, celui de l'enseignement supérieur et autres secteurs, a précisé le chef du service de la formation à la direction locale du secteur de la formation, Abdellah Chafi.

Ce salon régional, initié par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en coordination avec celui du travail, avec la participation des wilayas de Bechar, Beni-Abbes, Timimoun, Naâma et El Bayadh, a pour objectif d'informer les jeunes concernés sur les différentes mesures prise par l'Etat leur permettant d'intégrer le monde de l'entrepreneuriat, a-t-il expliqué.

Horaire des prières

Fajr :	05h28
Dohr :	12h34
Aср :	15h43
Maghreb :	18h12
Isha :	19h34

MÉTÉO

	Alger	28°	21°
Oran	28°	20°	
Annaba	33°	20°	
Béjaia	29°	19°	
Tamanrasset	35°	25°	

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**Sûreté d'Alger : démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues dures et de psychotropes**

Les services de la première division de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel composé de deux (2) individus suspectés de trafic illicite de drogues dures et de psychotropes, a indiqué lundi un communiqué de ces services.

Menée sous le contrôle du parquet territorialement compétent, cette opération intervient suite à l'exploitation d'informations concernant l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de drogues dures et de psychotropes", précise-t-on de même source.

Les investigations ont permis "l'identification et l'arrestation des membres du réseau et la saisie de 4.100 capsules de psychotropes et de 127 grammes de drogue dure de type cocaïne".

L'opération s'est également soldée par "la saisie d'une somme de 4.573.000 DA des revenus de la vente, d'une balance électronique et de deux véhicules exploités dans le trafic de ces substances".

"Les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, après la constitution d'un dossier pénal", conclut le communiqué.

ADE MASCARA**Perturbation de l'AEP dans 11 communes en raison de travaux de maintenance**

Onze communes de la wilaya de Mascara enregistrent une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) en raison de travaux de maintenance, a indiqué, lundi, l'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE).

Selon la même source, cette perturbation touche, depuis dimanche, les communes de Mohammadia, Sedjerara, Sidi Abdelmoumen, El Ghomri, Bouhanifa, Maqtaa Douze, Sig, Chorfa, El Alaïmia, Ras El-Aïn Amiroche et Oggaz.

La cause de cette perturbation est liée à des travaux en cours au niveau des installations de la station de dessalement d'eau de mer d'El Mactâa (Oran), qui alimente notamment les régions de Sig et de Mohammadia.

La situation de l'alimentation en eau potable sera progressivement rétablie dans les communes concernées, dès l'achèvement des travaux, a précisé de même source.

En attendant, l'unité de l'Algérienne des Eaux a mobilisé des citernes d'eau pour assurer l'alimentation des habitants durant cette période de perturbation.

JUSTICE

Président de la République : la révision en profondeur de l'arsenal juridique national vise à consacrer les droits et libertés des citoyens

Le Président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche à Alger, que la révision en profondeur de l'arsenal juridique national visait à consacrer les droits et libertés des citoyens et à renforcer les acquis des droits de l'Homme qui sont indissociables.

Présidant l'ouverture de la nouvelle année judiciaire (2025-2026), le Président de la République a évoqué la question du renforcement de l'arsenal juridique national.

Ces dernières années, a-t-il dit, "nous avons initié de nouveaux textes juridiques et entamé la révision en profondeur d'autres lois, conformément aux engagements que j'ai pris pour la moralisation de la vie publique et la lutte contre les dérives et la corruption, qui portent atteinte à nos valeurs religieuses et culturelles et à notre identité nationale".

Il a souligné, à cet égard, que la majorité partie de ce nouvel arsenal juridique "vise à servir directement les citoyens en matière de droits et libertés, à adapter les institutions dans ce sens et à renforcer les acquis des droits de l'Homme qui sont indissociables", en créant "un environnement favorisant l'adaptation du système juridique aux progrès technologiques et socio-économiques que connaît notre pays".

"Au regard de la vitesse à laquelle se développe notre pays sur le plan économique, notamment en matière d'économie de la connaissance, il est impératif de s'adapter aux évolutions et d'élaborer de nouvelles lois dans ce sens", a dit le président de la République, citant, entre autres textes révisés dans cette optique, la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, la loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et la loi relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données de caractère personnel.

Le président de la République a également évoqué le nouveau code de procédure pénale, qui, a-t-il dit, "confère davantage d'efficacité au pouvoir judiciaire, en garantissant la sécurité juridique, conformément aux exigences de la lutte contre la criminalité, protégera les droits et libertés, renforcera les règles du procès équitable, facilitera l'accès à la justice, encouragera l'investissement et établira les fondements de la sécurité économique au sens large". Le président de la République a poursuivi en affirmant que



"compte tenu de la vitesse à laquelle notre pays se développe et de l'évolution des approches économiques et d'investissement, l'élaboration de nouvelles lois s'impose, d'autant plus qu'au moins 85% des transactions économiques sont désormais libres, s'effectuant entre opérateurs privés ou entre l'Etat et des opérateurs privés". Aussi, a-t-il appelé à multiplier les tribunaux de commerce pour résorber les affaires qui s'accumulent, et qui "donnent aux citoyens la fausse impression d'une justice lente dans ces décisions".

Réaffirmant que la révision des textes législatifs visait à "faciliter les procédures de recours à la justice", le président de la République a fait savoir que ces textes seront "consolidés par des textes complémentaires visant à encadrer l'initiative en matière économique, commerciale et d'investissement, à consacrer la transparence et l'intégrité et à renforcer la lutte contre la corruption", un volet qui, a-t-il souligné, "représente une priorité absolue dans la démarche que nous menons avec une détermination politique sans faille, en s'appuyant sur les hommes et les femmes du secteur de la justice".

Pour le président de la République, l'ouverture de l'année judiciaire est "l'occasion de faire le point sur les réa-

lisations accomplies par l'institution judiciaire, grâce aux réformes que nous avons engagées pour une justice indépendante, intégrée et efficace, reposant sur la primauté du droit et soucieuse d'instaurer la confiance, d'assurer la sécurité des personnes et des biens, et de fournir un cadre juridique adapté aux orientations économiques du pays, notamment l'encouragement de l'investissement et le renforcement du climat de quiétude et de stabilité".

Convaincu du "rôle vital" des magistrats, le président de la République a affirmé "insister constamment, dans ses directives adressées au Gouvernement, sur la nécessité d'une prise en charge optimale des personnels du secteur de la justice et de l'impératif de poursuivre les efforts visant à moraliser l'action judiciaire et à la promouvoir en termes de qualité et d'efficacité", soulignant l'importance de "prendre en charge les besoins couvrants des magistrats afin de leur permettre de se consacrer entièrement à leurs missions".

Le président de la République a également insisté sur l'importance de consacrer le principe de la défense et de la présomption d'innocence, comme "une des garanties fondamen-

tales d'un procès équitable et d'une protection contre les abus", relevant que "la véritable justice repose sur l'équité, le rapprochement et l'interaction positive avec les citoyens, l'amélioration des services et la lutte, avec fermeté et rigueur, contre toutes les formes de corruption et de criminalité qui menacent le tissu social et leur faire face avec rigueur et fermeté".

Par la même occasion, le président de la République s'est félicité des "progrès réalisés par le secteur dans le processus de transition vers un système de justice numérique", soutenant que "des ressources humaines qualifiées et compétentes dans ce secteur constituent un facteur clé pour incarner le principe d'indépendance, qui découle de l'individu et d'un engagement total à instaurer une justice rassurante et plus proche des citoyens, tendant à simplifier ses procédures".

Le président de la République a, dans ce cadre, salué les magistrats qui "exercent leurs nobles missions, armés de valeurs morales, de savoir et de vertu, et qui sont attachés au devoir de réserve et de prudence qui leur sont dictés par leur statut distingué dans la société".

Ces magistrats, a-t-il dit, "font honneur au secteur de la justice, qui a réalisé des progrès notables sur la voie de la modernisation et de la consécration des méthodes de travail modernes".

Selon lui, ces réalisations "contribueront à améliorer le climat des affaires dans notre pays, qui connaît actuellement une transformation économique prometteuse, et encourageront les entreprises économiques à prospérer, grâce à la contribution efficace du secteur de la justice".

Après avoir souhaité au secteur davantage d'acquis, le président de la République a réitéré "sa ferme détermination à mobiliser et à mettre à disposition tous les moyens humains et matériels pour garantir une justice indépendante et intégrée, inspirant la confiance et reflétant l'Etat de droit, et ce, par fidélité au vaillant peuple algérien et aux valeureux martyrs".

Le président de la République a conclu ses propos en annonçant la promulgation du statut de la magistrature avant la fin de l'année 2025.

Le processus de consolidation de l'Etat de droit s'inspire du programme du président de la République (ministre)

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaïa, a affirmé, dimanche dernier, que le processus de consolidation de l'Etat de droit s'inspire du programme du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en cours de mise en œuvre dans différents domaines.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la nouvelle année judiciaire (2025-2026), présidée par le Président de la République au siège de la Cour suprême, le ministre a précisé que "le processus de consolidation de l'Etat de droit, dans le cadre de la

poursuite de l'édification d'un Etat fort et juste dans l'Algérie victorieuse en phase avec les exigences de l'époque, s'inspire du programme présidentiel en cours de mise en œuvre dans différents domaines".

Exprimant la fierté du corps de la magistrature de voir le Président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et premier magistrat du pays, présider l'ouverture de l'année judiciaire, M. Boudjemaïa a salué les efforts engagés pour "renforcer la place, la crédibilité et l'indépendance de la magistrature, et lui permettre d'ac-

complir son rôle pleinement, conformément aux instructions et orientations du président de la République".

Après avoir rappelé que son secteur s'attelait à la mise en œuvre des instructions du président de la République visant "la concrétisation de la transformation numérique sur le terrain", le ministre a indiqué que "le secteur de la justice, qui a accompli des progrès considérables et tangibles, s'emploie à préserver les acquis et à réaliser davantage d'aspirations et d'avancées".

MOUDJAHIDINE

M. Tacherift reçoit une délégation de l'Association nationale des anciens condamnés à mort

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a reçu, hier à Alger, une délégation de l'Association nationale des anciens condamnés à mort, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a été

l'occasion de "rappeler le rôle majeur de l'association dans la transmission de la mémoire des moudjahidine et des moudjahidate qui se sont sacrifiés pour la patrie et qui ont subi les pires formes de torture dans les prisons coloniales alors qu'ils attendaient l'exécution des

peines de morts injustes prononcées à leur encontre", a précisé la même source.

Lors de la rencontre, M. Tacherift a salué "la haute symbolique nationale qui représentent les anciens condamnés à mort, en tant que témoins d'une

étape de lutte immortelle dans l'histoire de l'Algérie, méritant amplement le titre de martyrs vivants, pour leurs sacrifices et leurs hauts faits qui resteront gravés dans la mémoire nationale".

HYDRAULIQUE**Relizane : M. Derbal souligne l'importance de l'utilisation et de la valorisation des eaux traitées dans l'irrigation agricole et l'activité industrielle**

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a souligné, lundi dans la wilaya de Relizane, l'importance de l'exploitation et de la valorisation des eaux usées traitées pour répondre aux besoins de deux secteurs vitaux : l'agriculture et l'industrie.

Dans une déclaration à la presse au cours d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Derbal a insisté sur la nécessité d'investir de manière optimale dans l'utilisation des eaux usées traitées produites par les différentes stations d'épuration, afin de répondre aux besoins nationaux en ressources hydriques pour les secteurs agricole et industriel.

Il a précisé que ces eaux usées traitées constituent l'un des axes stratégiques adoptés par les pouvoirs publics pour préserver la ressource en eau d'autant que ce type de ressource est devenu une richesse importante et une source essentielle pour couvrir les besoins, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Dans le même contexte, le ministre a rappelé que la wilaya de Relizane dispose de 6 stations d'épuration des eaux usées, qu'il était nécessaire de valoriser et d'exploiter efficacement dans le cadre du programme national d'utilisation des eaux traitées en agriculture et en industrie. Il a appelé les responsables locaux du secteur de l'hydraulique à sensibiliser les agriculteurs et les investisseurs quant à l'importance de recourir à ce type d'eau.

Lors de l'inauguration de la station d'épuration des eaux usées de Oued R'hiou, M. Derbal a indiqué que « la wilaya, de par son caractère agricole prédominant, est appelée à étendre les surfaces irriguées en utilisant ces ressources, tout en adoptant des techniques modernes d'irrigation intelligente, dans le but d'économiser l'eau et de réaliser un développement durable ». En inspectant plusieurs projets d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable dans plusieurs communes de la wilaya, le ministre a insisté sur l'accélération de la cadence de réalisation des projets du secteur et leur livraison dans les délais impartis, afin de garantir une amélioration du service public de l'eau, tout en respectant la qualité des travaux.

Il a également mis l'accent sur la nécessité d'améliorer le service de distribution d'eau potable aux citoyens.

Il a également instruit à l'effet de déployer davantage d'efforts pour lutter contre toutes les formes de fuites et de branchements illégaux, dans le but de récupérer la quantité d'eau potable gaspillée, appelant à « la numérisation des systèmes de gestion pour garantir une plus grande efficacité et un service public conforme aux attentes des citoyens ». Le ministre de l'Hydraulique a visité le barrage de Gargar dans la commune de Oued R'hiou, où il a reçu une présentation sur le secteur, en plus de l'inauguration de la station d'épuration dans cette même commune.

Il a également inspecté et lancé plusieurs projets visant à améliorer l'alimentation en eau potable au profit des communes de Ammi Moussa, El Oulidia, Ain Tarek, Hadd Chekala, Oued Izan, Merdja Sidi Abed, Yellel et Ain Rahma.

TRAVAUX PUBLICS**M. Djellaoui insiste sur la nécessité de concrétiser les projets de son secteur à Djelfa selon des délais précis**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, a insisté, dimanche à Djelfa, sur la nécessité de concrétiser les projets de son secteur dans cette wilaya selon des calendriers précis et des délais bien définis.

En marge de sa visite dans la wilaya, le ministre a expliqué que l'ensemble des projets dont a bénéficié son secteur, en particulier ceux inscrits au titre du programme complémentaire, doivent faire l'objet de l'attention nécessaire à travers l'établissement de calendriers qui prennent en compte l'importance capitale de telles opérations de développement structurantes.

« Le grand défi dans la wilaya de Djelfa est lié au niveau de concrétisation de ces projets inscrits dans le cadre du programme complémentaire de développement, approuvé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, eu égard à son rôle vital dans le soutien au développement économique et social de cette wilaya », a poursuivi le ministre.

Lors de la première étape de sa visite, le ministre a inspecté l'état d'avancement des travaux de modernisation et d'augmentation de la capacité d'accueil de la RN 1



dans son tronçon reliant le chef-lieu de wilaya à Hassi Babbah, sur une distance de 50 km, par l'ajout d'une troisième voie. Ce projet enregistre un taux de réalisation variable sur les trois lots, oscillant entre 20 et 50%.

M. Djellaoui a également inspecté les travaux de réalisation du dédoublement de la RN 1 entre Djelfa et Laghouat sur une distance de 64 km, où il s'est enquis de l'état d'avancement du premier tronçon relatif à la rocade ouest de la ville de

Djelfa, s'étendant sur 8 km. Le ministre a rappelé que son département avait récemment tenu une réunion élargie au niveau central consacrée au suivi des projets en cours de réalisation et à l'examen des priorités d'intervention en vue de lever les différents obstacles rencontrés sur le terrain, soulignant qu'une commission d'inspection a été déplacée à trois reprises dans cette wilaya, dans le cadre des efforts visant à relancer les projets en retard et à

lever les contraintes techniques et administratives qui entravent leur mise en œuvre ».

Lors de la dernière étape du programme de la première journée de sa visite, M. Djellaoui a suivi un exposé exhaustif sur la situation des projets de son secteur dans cette wilaya qui a bénéficié, au titre de la nomenclature du programme complémentaire, d'une enveloppe financière avoisinant les 50 mds DA, selon les explications fournies par le wali de Djelfa, M. Djahid Mous.

Le ministre poursuivra, lundi, sa visite dans la wilaya de Djelfa, où il inspectera l'état d'avancement de plusieurs projets dans la commune de Dar Choukh, et la circonscription administrative de Messaad, avant de se rendre au chef-lieu de wilaya, où il s'enquerra de l'état d'avancement des travaux au niveau du projet d'aménagement de la rocade réservée aux poids lourds, et de l'école des métiers des travaux publics.

PROTECTION CIVILE**Visite de travail du DG de la Protection civile dans les wilayas de Tindouf, Beni Abbès et Béchar**

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlaf, effectue une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Tindouf, Beni Abbès et Béchar, du 13 au 16 octobre en cours, dans le but de renforcer les moyens opérationnels et à éléver le niveau de performance des différentes structures de la Protection civile, indique lundi la Direction générale de la Protection civile (DGPC) dans un communiqué.

« Dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel de travail de la DGPC, visant à renforcer les moyens opérationnelle et à éléver le niveau de performance des différentes structures à travers le territoire national, le DG de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlaf, accompagné des cadres centraux, effectue une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Tindouf, Beni Abbès et Béchar, durant la période allant du 13 au 16 octobre 2025 », précise la même source.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi régulier et de proximité des activités de la DGPC.

Elle a pour objectif d'examiner les moyens administratifs et opérationnels mis à la disposition des directions de wilayas, d'évaluer le degré de disponibilité du personnel et des équipements et de vérifier la mise en œuvre des programmes destinés à renforcer les capacités d'intervention face aux différents risques, notamment ceux liés aux spécificités géographiques et climatiques des régions du Sud », ajoute le communiqué.

Au cours de cette mission, M. Boughlaf procédera « à l'inspection de plusieurs unités opérationnelles, telles que les unités principales, secondaires et les postes avancés, situés aussi bien dans les zones frontalières que dans les régions éloignées ». « Ces structures constituent des points stratégiques essentiels dans le dispositif national d'intervention rapide.

Cette visite permettra d'évaluer de près les moyens humains et matériels mobilisés pour garantir une réponse efficace aux situations d'urgence et une prise en charge optimale des différents types d'incidents, même dans des conditions difficiles », explique le communiqué. Le programme de la visite comprend également l'examen de l'état d'avancement des projets programmés ou en cours de réalisation, destinés à renforcer la couverture opérationnelle, ainsi que l'équipement de nouvelles unités et de sièges administratifs modernes, visant à améliorer les conditions de travail et à assurer une efficacité accrue sur le terrain », relève la DGPC, ajoutant que « cette mission offrira l'opportunité de constater l'évolution des travaux et la conformité des équipements aux normes techniques les plus récentes ». Par ailleurs, le Directeur général tiendra

des rencontres « avec les cadres locaux et les agents de la Protection civile, visant à évaluer les conditions de travail quotidiennes, recueillir leurs préoccupations et propositions relatives à l'amélioration des performances, ainsi qu'à suivre la mise en œuvre des différents programmes de formation, tant opérationnels que préventifs ».

Cette visite traduit « la volonté constante de la DGPC de consolider la culture de l'évaluation de terrain et de maintenir un dialogue permanent avec les unités opérationnelles, dans le but de renforcer la complémentarité entre les niveaux central et local, de soutenir les capacités logistiques et humaines, et de garantir un service public de qualité, à la hauteur des attentes des citoyens, tout en assurant une meilleure réactivité et efficacité face aux différents risques et catastrophes », conclut le communiqué.

PARTIS**Bengrina souligne l'importance de la préservation de la sécurité et de la stabilité pour renforcer le développement national**

Le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a mis en avant, samedi soir depuis la daïra de Silet (140 km de Tamanrasset), l'importance de la sécurité et de la stabilité comme acquis pour le renforcement du développement à l'ère de l'Algérie victorieuse.

Animant une rencontre de proximité, M. Bengrina a appelé à l'adhésion autour des institutions de l'Etat, pour faire face aux différents défis.

Il a ainsi mis l'accent sur l'extrême vigilance face aux différentes menaces et défis, dont le phénomène de la criminalité organisée transfrontalière, exhortant les citoyens à la préservation des acquis de la sécurité et de la stabilité. Mettant en avant le potentiel économique du Sud, considéré comme un

grenier alimentaire de l'Algérie, M. Bengrina a rappelé, à ce titre, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune attache un intérêt particulier au Sud du pays, à travers l'élaboration de programmes pour son développement et l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, citant l'exemple du mégaprojet de voie ferroviaire Nord-Sud.

Cette rencontre de proximité a été aussi l'occasion pour l'assistance de soulever une série de préoccupations axées notamment sur la finalisation des projets routiers reliant les régions du Sud et leur modernisation, ainsi que sur des questions de développement diverses.

EL TARF

80 millions de DA consacrés à la maintenance et la réparation des systèmes de chauffage dans des écoles primaires

Une enveloppe financière de 80 millions de dinars a été allouée par les services de la wilaya d'El Tarf pour la maintenance et la réparation des systèmes de chauffage dans des écoles primaires, a indiqué lundi le directeur de l'administration locale (DAL), Mahieddine Boufenche.

Le même responsable a précisé à l'APS que les travaux de maintenance et de réparation des équipements de chauffage ont été achevés dans 24 écoles primaires situées dans les communes de Boutheldja, de Chafia, de Ben Mhidi, de Echatt, de Brihan, de Besbes et de Dréan.

Il a également affirmé que toutes les écoles primaires de la wilaya bénéficieront, cet hiver, du chauffage dans le cadre des efforts locaux visant à assurer une couverture complète dans ce domaine.

L'opération s'inscrit dans la stratégie nationale visant à remplacer les systèmes de chauffage fonctionnant au mazout par d'autres fonctionnant au gaz propane et au gaz de ville, selon la même source. Par ailleurs, la wilaya a également bénéficié d'une enveloppe de 680



millions DA répartie entre les communes, pour soutenir le programme de repas chauds dans des cantines scolaires, en fonction du nombre d'élèves et de la situation financière de chaque commune. Dans le domaine du transport scolaire, la wilaya d'El

Tarf a bénéficié d'un montant de 50 millions de dinars pour la maintenance et la location de bus de transport scolaire. A ce titre, la même source a indiqué que le parc de transport scolaire a été renforcé par cinq nouveaux bus, s'ajoutant aux 278 bus actuellement en service sur 228 lignes, dont 142 loués et 136 appartenant aux communes, dans le cadre du programme national visant à améliorer les conditions de transport des élèves, notamment en zones rurales, selon la même source.

BOUIRA

300 millions de dinars pour la réhabilitation des résidences universitaires (DOU)

Une enveloppe financière de 300 millions de dinars a été allouée à la réhabilitation de six résidences universitaires dans la wilaya de Bouira, dont le taux d'avancement des travaux a dépassé les 90 %, a-t-on appris lundi auprès de la direction des œuvres universitaires (DOU). Lancée le 15 juillet dernier, cette opération concerne six (06) résidences et huit (08) restaurants universitaires.

Elle porte sur la réhabilitation de toutes les infrastructures de ces résidences, notamment des pavillons, des blocs socioculturels, des chambres et des blocs sanitaires, comme l'a précisé la directrice des œuvres universitaires (DOU), Hadj Rabah Hassiba. "Le

ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a mobilisé une enveloppe financière pour mener cette opération de réhabilitation, dont les travaux devraient bientôt s'achever, avec un taux d'avancement de plus de 90 %", a précisé à l'APS Mme Hadj Rabah.

Dimanche, le wali Abdelkrim Laâmouri a inspecté les travaux de cette opération et a invité les entreprises à accélérer le rythme du chantier afin de rouvrir ces résidences aux étudiants dans les meilleurs délais.

"L'objectif de cette opération est d'améliorer le cadre de vie des étudiants et de leur assurer une meilleure prise en charge", a expliqué la

même responsable. Elle a également annoncé la mise en place d'une cellule d'écoute à la DOU pour accueillir, orienter et accompagner au mieux les étudiants résidents, mais aussi pour faciliter les inscriptions et l'hébergement.

L'université Akli Mohand Ouhadji compte six résidences universitaires d'une capacité d'accueil globale de 803 lits, selon les détails fournis à l'APS par la même responsable. "Cette année, nous avons enregistré l'inscription de 6239 étudiants déjà orientés vers leurs résidences, alors que le nombre de demandes de résidence introduites auprès de nos services était de plus de 8000 demandes", a encore précisée la DOU.

ANNABA

30 millions de DA pour la réhabilitation des casiers de l'enfouissement technique

L'établissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique (CET) d'Annaba a consacré une enveloppe financière de 30 millions DA pour la réhabilitation et l'aménagement des casiers d'enfouissement du site de "El Berka Zarka" dans la commune d'El Bouni, en vue d'augmenter la capacité d'accueil du site, a indiqué lundi son directeur, Toufik Foughali.

Le même responsable a précisé à l'APS que le site de "El Berka Zarka" à El Bouni reçoit les dé-

chets de plusieurs communes limitrophes comme Annaba, Sidi Amar, El Hadjar, Berrhal et la nouvelle ville de Draa Errich, ce qui en fait un site principal de traitement des déchets ménagers à l'échelle de la wilaya.

Il a ajouté que cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de réhabilitation des anciens casiers qui ne sont plus en mesure d'absorber les quantités croissantes de déchets, précisant que le projet concerne l'enfouisse-

ment des casiers 1, 2 et 5 dans le but d'améliorer le rendement de cette infrastructure et de garantir la continuité des services d'enfouissement et de traitement des déchets.

Selon la même source, les travaux sont réalisés sur la base d'une étude technique et scientifique rigoureuse, respectant les normes environnementales, avec l'utilisation de quantités importantes de terre et de pierres pour assurer la cohésion des couches et la protection des sols et des nappes souterraines,

ajoutant que les travaux avancent à un rythme « régulier ».

Le même responsable a également indiqué que l'opération constitue "la première phase" dans le cadre d'un plan global de développement des infrastructures d'enfouissement technique des déchets à travers la wilaya, avec l'intégration de futurs projets portant sur le tri sélectif et le recyclage, en vue de consolider l'approche nationale en matière d'économie circulaire et protectrice de l'environnement.

BECHAR

Achèvement des travaux de la centrale solaire photovoltaïque de Beni-Ounif en mai 2026

Les travaux de réalisation de la centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 50 mégawatts à Beni-Ounif (110 km au Nord de Bechar), seront achevés en mai 2026, a-t-on appris, lundi, auprès des responsables de l'entreprise réalisatrice de ce projet énergétique.

Le projet de cette centrale solaire photovoltaïque, dont les travaux de réalisation accusent actuellement un taux d'avancement de 35 pour cent, sera totalement achevé en mai 2026, a précisé à l'APS l'un des responsables de l'entreprise, Hafidi Si El Haoues.

La réalisation de ce projet, implanté sur une superficie de 150 hectares, dans une zone propice à ce type de centrale photovoltaïque, notamment dans la région frontalière de Beni-Ounif, intervient dans le cadre du programme national de développement des énergies renouvelables, selon les explications fournies par la même source en marge du salon régional de l'emploi.

Le projet, qui est pris en charge dans tous ses segments par la même entreprise, relevant du secteur privé et spécialisé dans la production énergétique, le développement des solutions durables et l'accompagnement de la transition énergétique et agricole, tant en Algérie qu'à travers le continent africain, est totalement supervisé sur le plan technique par le groupe Sonelgaz, a-t-il ajouté.

Outre la centrale de Beni-Ounif, la wilaya de Bechar a aussi bénéficié d'une centrale similaire, en cours de réalisation dans la région d'Abadla (88 km au Sud de Bechar), sur une superficie de 160 hectares et dont la réception est prévue début 2026, indiquent des responsables locaux du secteur de l'énergie.

Cette centrale, dont la réalisation est confiée à un partenaire chinois, pour un coût de plus de sept (7) milliards de DA, aura une capacité de production de 81,01 mégawatts, selon la fiche technique de ce projet.

La mise en service de ces deux importantes infrastructures énergétiques permettra le renforcement du réseau de production de l'énergie électrique de la wilaya de Bechar, et ce, par l'utilisation de l'énergie propre, contribuant ainsi à la réduction des émissions carbone et à diminuer la dépendance aux énergies fossiles, a-t-on souligné.

ORAN

Achèvement du programme de renouvellement et de réhabilitation des réseaux d'électricité et de gaz

Les travaux de renouvellement et de réhabilitation des réseaux d'électricité et de gaz de la ville d'Oran ont été achevés, a annoncé, dimanche dans un communiqué, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Oran.

Selon la même source, cette opération, inscrite dans le cadre du programme d'investissement 2025 de la société, a permis le remplacement et le renouvellement de 20 km de câbles électriques à haute et basse tension défectueux, ainsi que le remplacement des équipements de dix transformateurs électriques et la réhabilitation de 15 km du réseau de distribution du gaz naturel.

Ce programme d'investissement vise, selon le communiqué, à améliorer la qualité des prestations fournies aux clients et à accompagner les programmes de développement initiés par les autorités locales de la wilaya.

Par ailleurs, concernant l'accompagnement des projets de logement dont a bénéficié la wilaya d'Oran, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz a procédé au raccordement de 1.800 logements publics locatifs aux réseaux d'électricité et de gaz au niveau du quartier de Sidi El Bachir (commune de Bir El Djir), précise le communiqué.

APS

ENERGIE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Examen des moyens de développer l'industrie électrique et de renforcer la coopération internationale



Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjali, a reçu, lundi à Alger, le vice-président du Cluster industriel électrique d'Algérie (CIEL), M. Djilani Kobibi Bachir, afin d'examiner les moyens de développer l'industrie locale et de renforcer la coopération avec les pays amis, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens ont porté sur les opportunités de promouvoir l'industrie nationale, notamment dans le domaine de l'industrie électrique, étant l'un des piliers de la capacité productive de l'économie nationale, a précisé la même source.

A cette occasion, M. Adjali a souligné que grâce à l'expertise et à la compétence dont elle dispose, l'industrie électrique algérienne constitue une base prometteuse pour bâtir des partenariats solides avec les pays africains, au service du développement commun et de l'avenir industriel et énergétique du continent.

HYDROCARBURES

Sonatrach signe un contrat de 5,4 milliards de dollars avec la société saoudienne Midad Energy

Le groupe Sonatrach a signé, lundi à Alger, un contrat d'hydrocarbures de type partage de production avec la société saoudienne Midad Energy North Africa, pour un investissement global de 5,4 milliards de dollars, portant sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le bassin d'Illizi.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la direction générale du groupe public, en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab et de l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, Abdallah Ben Nasser Al-Busairi.

Paraphié par le PDG de Sonatrach, M. Rachid Hachichi et le PDG de Midad Energy North Africa, Sheikh Abdulelah Bin Mohammed Bin Abdullah Al-Aiban, le contrat sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le périmètre contractuel "Illizi-Sud", sis dans le bassin d'Illizi, à environ 100 km au sud d'In Amenas.

Au terme de la période contractuelle, la production globale devrait atteindre près de 993 millions de barils équivalents pétrole, dont 125 milliards de mètres cubes de gaz naturel destiné à la commercialisation et 20,4 millions de barils d'hydrocarbures liquides (103 millions de barils de GPL et 101 millions de barils de condensats). S'étendant sur une durée de 30 ans, pouvant être prolongée de 10 années supplémentaires, ce contrat prévoit une période de recherche de sept (7) ans.

En vertu de ce contrat, la société saoudienne assurera le financement intégral des phases d'exploration et d'exploitation, pour un montant global d'environ 5,4 milliards de dollars. Ce montant se répartit

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Accord entre "Saidal" et "Novo Nordisk Algérie" pour le développement de traitements innovants

Le groupe Saidal a signé, hier à Alger, un protocole d'"accord stratégique" avec "Novo Nordisk Algérie" en vue de développer la production et la distribution de traitements innovants en Algérie, notamment les insulines de dernière génération, indique un communiqué du groupe public.



La cérémonie de signature s'est tenue au siège de la direction générale de Saidal, en présence de sa directrice générale, Nabila Benyazzer, du directeur général de Novo Nordisk Algérie, Hamza Benharkat, ainsi que de cadres des deux entreprises, précise la même source. Cet accord "ambitieux" porte sur le développement conjoint de la production et de la distribution de molécules innovantes, incluant les insulines de dernière génération de Novo Nordisk. Selon le communiqué, il marque "une étape majeure" vers la mise en œuvre d'une production aseptique dite full pro-

cess en Algérie, fruit d'un partenariat technologique entre les deux entreprises. Saidal a souligné que ce "partenariat gagnant-gagnant", issu d'une vision commune des dirigeants des deux groupes, repose sur le transfert de savoir-faire et de technologie. Novo Nordisk est, rappelle-t-on, un "leader mondial dans l'innovation thérapeutique dans le domaine des maladies chroniques, notamment le diabète et l'obésité". Cet accord ouvre également "de nouvelles perspectives de développement durable pour les deux compagnies" et "renforce significativement les capacités locales de

production pharmaceutique", contribuant ainsi aux efforts des autorités pour assurer la souveraineté sanitaire nationale. "En alliant l'expertise de Novo Nordisk en recherche et développement à l'expérience industrielle et à l'ancre solide de Saidal dans le tissu pharmaceutique national, cette alliance stratégique profitera avant tout aux patients algériens", souligne encore le communiqué, précisant qu'elle garantira "un meilleur accès à des traitements innovants, sûrs et de haute qualité répondant aux standards internationaux les plus exigeants".

comme suit : 288 millions USD destinés aux opérations de recherche et d'exploration, et plus de 5,1 milliards de dollars consacrés à l'exploitation et au développement, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature, à laquelle ont également pris part le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), et le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARHI).

Durant la phase d'exploration, il sera procédé à l'acquisition et au traitement de données sismiques en 2D et 3D, au forage de plus de 30 puits d'exploration, de délimitation et d'évaluation, outre la réalisation d'études géologiques et géophysiques.

Quant à la phase d'exploitation, les travaux porteront sur le raccordement des réseaux des puits de développement afin d'assurer le transfert des ressources produites vers les installations de traitement de manière sûre et efficace.

Dans ce contexte, une unité de traitement du gaz naturel sera mise en place, composée d'équipements et de modules extensibles selon les besoins, garantissant flexibilité et rapidité d'exploitation.

Dans le cadre de l'engagement en faveur du développement durable, des projets seront mis en œuvre dans les domaines de l'efficacité énergétique et de la décarbonation, en vue de réduire l'empreinte écologique et de renforcer la performance énergétique des installations.

Le programme de travaux lié à ce contrat sera opéré dans le strict respect des normes environnementales en vigueur en Algérie. Le programme inclut également le recours aux dernières solu-

tions technologiques et numériques, avec une priorité donnée au contenu local et à la sous-traitance nationale dans le cadre de l'exécution de ce contrat.

Dans son allocution, M. Hachichi a mis en avant l'importance de ce contrat, qui contribuera à renforcer les capacités de production, à renouveler les réserves et à garantir des revenus durables pour le pays. Ce projet sera réalisé selon un modèle de développement accéléré (Fast Track), permettant un démarrage rapide de la production. Le PDG de Sonatrach a qualifié ce contrat d'étape "nouvelle et importante" dans le processus de développement de l'industrie des hydrocarbures en Algérie, reflétant la "grande confiance" accordée à l'environnement d'investissement en Algérie et aux compétences techniques et professionnelles du groupe Sonatrach.

"Les objectifs de production reflètent les grandes potentialités de ce projet ainsi que les opportunités économiques et techniques qu'il offre aux deux parties, tout en valorisant les produits hydrocarbures dont regorge le sous-sol algérien", a-t-il ajouté.

Ce contrat vient couronner les travaux conjoints issus du protocole d'accord signé le 3 mars 2024 entre les deux entreprises, qui a ouvert la voie à des discussions constructives ayant abouti à "cette réalisation importante".

M. Hachichi a rappelé que "la coopération algéro-saoudienne dans le domaine de l'hydrocarbure représente un modèle de partenariat arabe prometteur fondé sur la confiance mutuelle et les intérêts communs". Pour sa part, M. Al-Aiban a souligné l'importance de ce contrat, le

qualifiant de "premier contrat d'hydrocarbures" conclu par une entreprise saoudienne en Algérie.

Il a salué, par là même, la loi sur les hydrocarbures en vigueur, qui a "établissement une vision moderne, claire et attractive pour l'investissement dans le secteur", ajoutant que ce projet constituait "une initiative qualitative et stratégique par excellence".

"Nous sommes convaincus que ce partenariat ouvrira la voie à de grands investissements renforçant la coopération entre les deux pays, non seulement dans le secteur des hydrocarbures, mais aussi dans les secteurs, industriel et des services yaïférants, en amont comme en aval", a-t-il souligné.

Et d'ajouter : "Nous réaffirmons notre plein engagement à travailler avec dévouement aux côtés de nos partenaires algériens dans le strict respect des exigences techniques, environnementales et juridiques, et dans la transparence et la complémentarité".

Pour sa part, l'ambassadeur saoudien a indiqué que ce contrat illustre "les relations privilégiées" entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite, ainsi que la volonté des dirigeants des deux pays de promouvoir les relations bilatérales au niveau des potentialités des deux pays.

M. Al-Busairi a souligné, dans ce sens, que les nouveaux cadres juridiques ont encouragé les entreprises saoudiennes à s'orienter vers l'Algérie, notant que le contrat des hydrocarbures signé, lundi, constitue "un début prometteur", d'autant qu'il s'agit du plus important contrat en termes de valeur pour une société saoudienne en Algérie.

FMI - BANQUE MONDIALE

Ouverture à Washington des assemblées annuelles axées sur les défis de l'économie mondiale

Les assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale se sont ouvertes lundi à Washington, avec au centre des discussions les principaux défis économiques mondiaux, dont les perspectives de croissance, la stabilité financière internationale et la lutte contre la pauvreté.

Organisées du 13 au 18 octobre, ces réunions se tiennent en présentiel au siège des deux institutions. Elles rassemblent des dirigeants politiques, des ministres des Finances, des gouverneurs de banques centrales, ainsi que des représentants d'institutions financières, d'organisations internationales et de la société civile.

Ces rencontres offrent une plate-forme d'échanges entre décideurs publics, experts, universitaires et acteurs du secteur privé autour des enjeux économiques et sociaux globaux, notamment la résilience financière, les déséquilibres commerciaux, la transition énergétique et la réduction de la dette des pays en développement.

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, prend part à cet événement international et devra intervenir en tant que représentant d'un groupe de pays lors de la session plénière du Comité monétaire et financier international (IMFC) du FMI. M. Taleb participera également à la réunion des pays du MENAP (Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan) et aux travaux du Caucus africain (African Consultation Group), en présence de la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, et de hauts responsables de la Banque mondiale.

Selon un communiqué de la Banque d'Algérie, l'agenda du gouverneur comprend plusieurs rencontres bilatérales avec le directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI, ainsi qu'avec des responsables d'autres institutions financières internationales



et des gouverneurs de banques centrales.

Le programme des assemblées prévoit la tenue de conférences, séminaires et forums de haut niveau parallèlement aux sessions plénierées.

Ces activités aborderont des thématiques liées au développement durable, à la réforme de l'architecture économique mondiale, à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et au rôle du secteur agricole dans la croissance inclusive.

Le rapport sur les Perspectives de l'économie mondiale (WEO) du FMI, attendu mardi, présentera les dernières projections de croissance économique et analysera les risques pesant sur l'économie mondiale dans un contexte d'incertitude persistante et de tensions

géopolitiques et commerciales accrues.

Ces assemblées annuelles se tiennent sur fond de ralentissement du commerce international et de recrudescence des mesures protectionnistes, notamment après l'imposition récente par les Etats-Unis de droits de douane supplémentaires sur plusieurs produits importés.

En marge des réunions officielles, plusieurs événements parallèles sont prévus, dont des conférences de presse conjointes de Mme Georgieva et du président du Groupe de la Banque mondiale, Ajay Banga, qui feront le point sur les perspectives économiques régionales et les priorités stratégiques des deux institutions.

NIGÉRIA

La BAD plaide pour des investissements innovants dans l'agriculture

La Banque africaine de développement (BAD) a appelé, dans une étude menée avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), à des investissements coordonnés et innovants pour renforcer la sécurité alimentaire et relancer l'agriculture dans le nord du Nigéria.

Présenté lors du 31^e Sommet économique nigérian, le rapport recommande de rapprocher les infrastructures de stockage des zones de production et de renforcer les

chaînes de valeur agricoles. Le portefeuille agricole de la BAD au Nigéria atteint près de 900 millions de dollars, notamment à travers les Zones spéciales de transformation agro-industrielle (SAPZ) et le Programme national de croissance agricole (NAGS).

Le document identifie huit cultures prioritaires - dont le sorgho, le maïs et la tomate - comme leviers d'investissement et appelle à dépasser l'aide d'urgence pour soutenir des solutions durables.

SÉNÉGAL

L'agence Moody's abaisse la note de la dette à long terme

L'agence de notation Moody's a abaissé vendredi d'un cran la note de la dette à long terme du Sénégal, à "Caar" contre "B3" auparavant.

Il s'agit de la seconde dégradation réalisée par Moody's depuis le début de l'année pour la dette sénégalaise, après un abaissement, de deux crans,

en février dernier. L'agence justifie cette décision par "l'augmentation des risques concernant la trajectoire d'endettement et des liquidités disponibles depuis notre précédente évaluation". En particulier le niveau d'endettement du pays qui "complique l'ajustement budgétaire" alors

que "les progrès plus lents qu'attendus dans la mise en place d'un programme d'aide avec le FMI".

Dakar est confronté à une situation économique préoccupante, avec un déficit budgétaire de 14% et un encours de dette publique représentant 119% du PIB.

USA

Bras de fer sur le budget: licenciements de fonctionnaires en cours, selon la Maison Blanche

La Maison Blanche a annoncé vendredi avoir commencé à licencier des fonctionnaires, une menace qui était brandie depuis plusieurs jours par Donald Trump pour dévier les démocrates et sortir du blocage budgétaire.

Alors que les Etats-Unis semblent aller tout droit vers une troisième semaine de "shutdown", sans issue visible, le directeur du Budget de la Maison-Blanche (OBM), Russ Vought, a annoncé sur X que les "réductions d'effectifs avaient com-

mencé" pour les fonctionnaires fédéraux. Ses services ont précisé qu'il s'agissait de renvois "importants", sans donner de chiffres ni d'éléments sur le profil des personnes concernées. Dans une déclaration, le ministère américain de la Santé a indiqué que certains de ses employés avaient reçu des avis de licenciements. Toutes les personnes concernées "ont été désignées comme non essentielles au sein de leurs services", selon le texte jugeant bienvenue cette réduction d'effectifs après

une période de "bureaucratie hypertrophée" sous la présidence du démocrate Joe Biden. Le ministère américain des Finances a simplement indiqué que les notifications de réductions d'effectifs avaient "commencé" en son sein. La menace de licenciements massifs dans les services fédéraux est brandie par le président américain Donald Trump depuis le début, le 1er octobre, du blocage budgétaire dont la majorité républicaine et l'opposition démocrate se renvoient la faute.

MONNAIES

Le dollar regagne du terrain

Le dollar remonte lundi après sa chute de vendredi liée aux menaces douanières du président américain Donald Trump contre la Chine, tempérées depuis, mais les investisseurs continuent de se tourner vers l'or, valeur refuge, qui atteint un nouveau record. Selon les analystes, les marchés ont retrouvé une certaine confiance après que le président Trump a exprimé sa volonté de dialogue avec Pékin, ce qui a permis au dollar de progresser. Dans la matinée, le billet vert représentait 0,22% par rapport à la monnaie unique européenne, à 1,1594 dollar pour un euro, et se rehaussoit de 0,17% contre la livre britannique, à 1,3337 dollar. Il grimpait aussi de 0,65% face à la devise japonaise, à 152,18 yens pour un dollar.

Dans ce climat incertain, l'or et l'argent, considérés comme des actifs plus sûrs, ont tous les deux touchés de nouveaux records lundi.

Après avoir atteint lundi un niveau historique à 4.079,89 dollars l'once, le métal jaune progressait de 1,37% à 4.072,90 dollars l'once vers 09H40 GMT. L'argent s'est également envolé à un sommet inédit lundi, à 51,748 dollars l'once.

CHINE

Le commerce extérieur en hausse de 4% au cours des neuf premiers mois

Les importations et exportations totales de marchandises de la Chine, libellées en yuan, ont atteint 33,610 milliards de yuans (environ 4,730 milliards de dollars) sur les neuf premiers mois de 2025, en hausse de 4% en glissement annuel, selon des données officielles publiées lundi.

Ce taux de croissance s'est accéléré en comparaison avec la hausse de 3,5% enregistrée sur la période janvier-août, selon l'Administration générale des douanes (AGD). Les exportations de marchandises ont été le moteur de la croissance globale entre janvier et septembre, avec une hausse de 7,1% en glissement annuel à 19,950 milliards de yuans, tandis que les importations se sont élevées à 13,660 milliards de yuans, soit une légère baisse de 0,2%.

Pour le seul mois de septembre, les importations et exportations de marchandises de la Chine ont augmenté de 8% sur un an à 4,040 milliards de yuans, soit la plus forte hausse mensuelle enregistrée depuis le début de l'année.

Depuis début 2025, le commerce extérieur de la Chine a maintenu une tendance de développement stable et positive dans un environnement extérieur complexe, a déclaré Wang Jun, directeur adjoint de l'AGD.

MARCHÉS BOURSIERS

Recul de Wall Street en fin de semaine

La Bourse de New York a connu une nette baisse, réagissant avec crainte à la menace du président des Etats-Unis Donald Trump d'augmenter substantiellement les droits de douane américains visant les produits chinois.

Le Dow Jones a glissé de 1,90%, l'indice Nasdaq a reculé de 3,56% et l'indice élargi a lâché 2,71%, effaçant tous ses gains des deux dernières semaines.

Les Bourses mondiales basculent dans le rouge

Les Bourses mondiales flanchent de concert vendredi, perdant pied après des menaces douanières du président américain Donald Trump contre la Chine, dans un contexte d'incertitude politique et budgétaire. A Wall Street, vers 15H40 GMT, le Dow Jones perdait 0,95%, l'indice Nasdaq chutait de 2,10% et l'indice élargi S&P 500 de 1,45%. En Europe, la Bourse de Francfort a perdu 1,50%, Milan a cédé 1,74%, Londres 0,86% et Paris 1,53% avant la nomination d'un nouveau Premier ministre en France, attendu vendredi.

Vers 15H40 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord cédait 2,76% à 63,42 dollars et son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, lâchait 2,99% à 59,67 dollars.

SIDI BEL-ABBES Session de formation sur l'alevinage du tilapia

Une session de formation régionale appliquée sur les techniques d'alevinage du tilapia du Nil est organisée au niveau de la station d'alevinage de la commune de Tabia (wilaya de Sidi Bel-Abbes), a indiqué, hier, la direction de la Pêche et de l'Aquaculture.

Selon la même source, cette session de formation, lancée dimanche avec la participation d'agriculteurs et de jeunes investisseurs venus des wilayas de l'est du pays, vise à renforcer les compétences des participants en matière de reproduction de poissons et d'aquaculture, tout en les incitant à intégrer l'élevage de poissons dans leurs activités agricoles afin de diversifier leurs sources de revenus.

Le tilapia, ont-ils précisé, est un poisson à croissance rapide, facile à élever, et constitue une option économiquement rentable pour les agriculteurs. L'initiative œuvre également à encourager la création de coopératives agricoles spécialisées dans l'aquaculture, afin de faciliter l'accès à la formation, au financement et au développement de projets intégrés et durables en milieu rural.

Le programme de cette session, qui se déroule sur trois jours, a été établi par la direction de la Pêche et de l'Aquaculture.

Il sera clôturé par des ateliers pratiques au sein de la station d'alevinage, portant sur les aspects techniques, vétérinaires et environnementaux de l'élevage de poissons, ainsi que des présentations sur les mécanismes de financement et d'accompagnement, a-t-on ajouté.

ILLIZI Quatre conventions de coopération pour renforcer les offres de formation

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya d'Ilizzi a signé quatre conventions de coopération avec des entreprises et des établissements à caractère économique et administratif dans le but de renforcer les offres de formation, a-t-on appris hier de cette institution.

Cet engagement entre dans le cadre de l'ouverture sur l'environnement socioéconomique pour diversifier les opportunités de formation par apprentissage et de recyclage dans diverses spécialités, a souligné le directeur du secteur, Youcef Hamdani. Parmi ces conventions, figure celle conclue avec la Société nationale d'assurance (SAA) afin de consolider la formation qualifiante en assurant des stages pratiques aux apprentis, ainsi que des cycles de perfectionnement et de recyclage pour le personnel de cet organisme.

Un accord de coopération a également été paraphé avec la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), créant 24 opportunités de formation dans divers domaines, tels que la soudure, l'électricité industrielle et la conduite d'engins.

En vertu d'une convention de coopération, 11 postes de formation par apprentissage ont été ouverts au sein des chantiers relevant de la China Petroleum Engineering & Construction Corporation (CPECC), dans les localités de Tin Fouye Tabankort (TFT) et de Stah.

Une autre convention a été signée avec la Direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS) pour améliorer la réinsertion professionnelle de certaines franges de la société et assurer des programmes de formation continue au profit des personnels.

Ces accords s'inscrivent dans la stratégie du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, visant notamment à renforcer les partenariats avec les acteurs socio-économiques pour dispenser une formation de qualité, adaptée aux besoins du marché du travail, a-t-on indiqué à la DFEP.

L'ENVIRONNEMENT, MOTEUR DE L'ENTREPRENEURIAT VERT La ministre Kaoutar Krikou plaide pour une jeunesse actrice du développement durable

Dans une atmosphère empreinte d'optimisme et d'engagement, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Mme Kaoutar Krikou, a prononcé une allocution inspirante à l'occasion d'une rencontre nationale dédiée à la promotion de l'entrepreneuriat environnemental.

Par A. Meghit

Ce rendez-vous, qui a réuni des responsables de plusieurs départements ministériels, des cadres d'État, des représentants des médias et de nombreux jeunes porteurs de projets, s'inscrit dans la dynamique d'une approche intersectorielle visant à encourager la création d'entreprises vertes et à renforcer les compétences techniques des jeunes Algériens dans les métiers liés à la protection de l'environnement et à la durabilité.

Dès les premières lignes de son discours, Mme Krikou a tenu à saluer le travail collectif qui unit plusieurs institutions autour d'un objectif commun : faire de la jeunesse le fer de lance du développement durable et de la transition écologique. Elle a souligné que cette rencontre témoigne de la volonté des pouvoirs publics, sous la conduite du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de placer la protection de l'environnement, la lutte contre la pollution et la préservation de la biodiversité au cœur du processus de modernisation de l'État et de ses politiques publiques.

La ministre a mis en avant l'importance du travail de coordination entre le ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie, le ministère de l'Économie de la connaissance et des Start-up, ainsi que celui de la Formation et de l'Enseignement professionnels, pour bâtir un écosystème propice à l'émergence d'une véritable économie verte. Ce partenariat, a-t-elle précisé, vise à doter les jeunes de compétences techniques solides, à travers des programmes de formation spécialisés encadrés par l'Institut national des formations environnementales, placé sous la tutelle de son département ministériel. Ces formations, axées sur des filières stratégiques telles que la gestion des déchets, la valorisation des ressources naturelles, la protection des écosystèmes ou encore la promotion de l'économie circulaire, offriront aux jeunes une double opportunité : celle d'acquérir un savoir-faire technique reconnu et celle d'intégrer le monde de l'entrepreneuriat grâce à la création de



microentreprises soutenues par les dispositifs publics d'accompagnement et de financement. Mme Krikou insisté sur le rôle central que jouera l'Agence nationale du microcrédit dans cette stratégie. Elle a indiqué que cette dernière mettra à la disposition des jeunes des mécanismes financiers adaptés, permettant de concrétiser leurs projets dans le domaine de l'entrepreneuriat environnemental, en particulier dans le cadre de l'application du décret exécutif n° 61/24 relatif à la collecte et au recyclage des déchets recyclables.

Ce texte, a-t-elle rappelé, prévoit des mesures incitatives, dont des exonérations et des avantages fiscaux, destinées à encourager l'investissement vert et à stimuler l'émergence d'un tissu économique local durable.

Au-delà de la dimension économique, la ministre a évoqué l'aspect social et éducatif de cette démarche, considérant que l'entrepreneuriat environnemental représente une école de responsabilité, d'innovation et d'engagement citoyen. Selon elle, il s'agit non seulement d'un levier de création d'emplois durables, mais aussi d'un instrument d'intégration sociale et d'émancipation pour la jeunesse algérienne, qui se voit ainsi offrir la possibilité d'être actrice de la transformation écologique du pays.

Mme Kaoutar Krikou a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'instaurer une culture de la performance et de la qualité dans le domaine de l'environnement, tout en soulignant que les mutations rapides du monde exigent de nou-

velles compétences et une adaptation constante. Elle a encouragé les jeunes à s'investir pleinement dans cette dynamique, à innover et à se distinguer dans un monde en perpétuelle évolution. Elle a également salué la mobilisation des cadres des différents ministères et des institutions partenaires pour accompagner cette initiative nationale ambitieuse, affirmant que la réussite de ce projet repose sur la complémentarité et la coordination entre les secteurs. Ce travail concerté, a-t-elle affirmé, constitue la traduction concrète des engagements du Président de la République en faveur de la jeunesse, de la formation et de la transition écologique.

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie a réaffirmé son engagement à soutenir toutes les initiatives qui visent à renforcer les capacités des jeunes et à encourager leur insertion professionnelle à travers l'économie verte.

Elle a exprimé sa conviction que ces efforts conjugués permettront de bâtir une Algérie plus propre, plus durable et plus prospère, tout en rendant hommage à la jeunesse algérienne pour sa créativité, son énergie et sa volonté de contribuer activement au développement national. Dans une tonalité empreinte d'espoir et de détermination, Mme Kaoutar Krikou a conclu son intervention en réitérant son soutien constant à tous les projets porteurs d'avenir et en souhaitant plein succès aux travaux de cette rencontre, symbole d'une Algérie tournée résolument vers un futur écologique, inclusif et durable.

EL-MENIAA - FORMATION PROFESSIONNELLE Intérêt porté à la spécialité maintenance de matériels agricoles

Les centres de la formation professionnelle et de l'apprentissage (CFPA) dans la wilaya d'El-Meniaa enregistrent un engouement des jeunes pour la formation dans le domaine de la maintenance et la conduite des matériels agricoles, conscients de l'importance de l'agriculture dans le développement économique de la wilaya, a-t-on appris lundi auprès de responsables locaux du secteur de la Formation professionnelle.

Rappelant la position de la wilaya comme pôle agricole par excellence, notamment dans les cultures stratégiques qui ont donné des résultats "probants" ces dernières années, M. Djeddi a indiqué que l'intérêt des jeunes pour des spéciali-

tés en rapport avec le monde agricole, traduit une volonté de leur part d'acquérir une qualification à forte employabilité, notamment la maintenance d'équipements agricoles modernes.

Les ateliers de formation ont été dotés d'outils pédagogiques et techniques nécessaires pour assurer une "bonne" formation pratique ainsi qu'un encadrement spécialisé permettant aux stagiaires de disposer d'une formation de qualité de s'insérer dans le monde professionnel et de contribuer au développement de filières

agricoles locales, en coordination avec la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et des investisseurs agricoles prêts à embaucher ces apprenants et à renforcer les capacités de production agricole, a-t-il expliqué.

M. Djeddi s'attend à ce que cet attrait pour des spécialités agricoles spécifiques, donne naissance à une génération de techniciens qualifiés aptes à accompagner la mue agricole que connaît la wilaya d'El-Meniaa ces dernières années.

ITALIE

Un incendie détruit un monastère historique

Un violent incendie a ravagé le monastère historique de Bernaga, dans le nord de l'Italie, entraînant l'évacuation de 22 religieuses, ont annoncé dimanche dernier les pompiers italiens.

Le monastère de La Valletta Brianza, près de Milan, est fondé en 1628. L'incendie s'est déclaré samedi et a ravagé l'ensemble du bâtiment, selon les images nocturnes publiées par les pompiers. Les religieuses ont été évacuées sans blesseure, mais de nombreuses œuvres d'art et des objets inestimables auraient été détruits par les flammes, selon des médias italiens. Marco Panzeri, maire de La Valletta Brianza, a déploré devant des journalistes "une catastrophe, des dégâts immenses et incalculables". L'incendie aurait été causé par un court-circuit, a-t-il ajouté.



TUNISIE

Une cinquantenaire emportée par les eaux d'un oued à Bou Salem

Une cinquantenaire a été emportée par les eaux de l'oued Dzira, dimanche soir, à la suite de pluies soudaines et abondantes dans la région de Bou Salem (Jendouba) en Tunisie, a rapporté la TAP.

La victime a été surprise par la montée brutale des eaux alors qu'elle se trouvait avec son troupeau de brebis

près de l'oued, au niveau de "Choubâat Enfidha", selon la TAP. Selon des témoins, la femme a tenté de sauver ses quatre brebis avant d'être emportée par le courant, dont la vitesse était exceptionnelle. Les équipes de la Protection civile présentes sur place n'étaient toujours pas parvenues à la localiser, a-t-on indiqué. Les fortes

précipitations qui ont touché les hauteurs du djebel Goraa (délegation de Tibar) dimanche soir sont à l'origine de cet accident. Les eaux de ruissellement se sont jointes à celles de l'oued el Msila au niveau de "Choubâat Enfidha", submergeant rapidement les lieux où la victime faisait paître ses bêtes.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Plus de 3.500 ressortissants expulsés des Etats-Unis

Un total de 3.581 ressortissants de la République dominicaine ont été expulsés des Etats-Unis depuis le début de 2025, ont rapporté dimanche les autorités de l'immigration de ce pays des Caraïbes. Parmi ces personnes expulsées, "2.452 (soit 68,47%) l'ont été pour immigration illégale", a indiqué la Direction générale de l'immigration (DGM) dans un communiqué. "Les chiff-

fres ont augmenté depuis que le président Donald Trump, invoquant des raisons de sécurité et d'économie, a décidé de durcir sa politique d'expulsion des immigrants, notamment en raison de leur statut légal, de leurs antécédents criminels ou parce qu'ils représentent, selon les autorités, un risque potentiel pour ce pays", poursuit la DGM. Parmi les expulsés, il y a également 553

cas liés à des délits liés à la drogue, 126 pour des agressions, 101 pour violence, 67 pour port illégal d'armes, 42 pour délit sexuels, 35 pour homicides, 22 pour fraudes et 17 pour usage de faux documents.

Il y a aussi des cas liés au blanchiment d'argent, à la contrebande et à la traite des personnes, a indiqué l'organisme, sans en préciser les chiffres. En République

dominicaine, ces rapatriés ont été transférés au centre de détention de Haina (sud-ouest), pour vérification de leur identité.

Ceux qui n'ont pas de procédures en cours dans le pays sont remis à leurs familles. Ceux qui ont des antécédents ou des affaires ouvertes sont envoyés au Bureau du Procureur général de la République, selon la DGM.

ETATS-UNIS

Au moins 4 morts et 20 blessés dans une fusillade en Caroline du Sud

Au moins quatre personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées dans une fusillade survenue dimanche dans le comté de Beaufort, dans l'Etat américain de Caroline du Sud, ont déclaré les autorités locales.

Le bureau du shérif du comté a expliqué que peu avant 01H00 dimanche (05H00 GMT), les adjoints avaient reçu plusieurs signalements concernant une fusillade sur l'île de Sainte-Hélène, a rapporté la chaîne

d'information Live 5 News. Quatre personnes ont été tuées sur les lieux et environ 20 autres ont été blessées au cours de la fusillade, dont quatre sont dans un état critique, selon la chaîne.

GUATEMALA

Vingt membres d'un gang s'évadent d'une prison

Vingt membres d'un groupe criminel, classé comme organisation terroriste par les Etats-Unis, se sont évadés d'une prison au Guatemala, a annoncé dimanche le directeur du Système pénitentiaire (SP) du pays, Ludin God nez.

"Il a été établi de manière fiable que 20 détenus

avaient échappé aux contrôles de sécurité", a déclaré le responsable lors d'une conférence de presse.

M. God nez a expliqué avoir reçu vendredi un rapport des services de renseignements prévenant d'une possible évasion de détenus".

Une enquête est en cours

sur d'éventuels actes de corruption lors de l'évasion, a-t-il ajouté. Les évasions sont intervenues trois jours après la présentation par le gouvernement du président guatémaltèque Bernardo Arévalo d'un projet de loi antigangs qui alourdit les peines et prévoit la construction d'une prison

de haute sécurité, dans un contexte de hausse des homicides.

Le taux d'homicides est passé de 16,1 pour 100.000 habitants en 2024 à 17,65 pour l'année en cours (plus du double de la moyenne mondiale), selon le Centre national de recherche économique.

AFRIQUE DU SUD

Au moins 40 morts dans un accident de bus

Au moins 40 personnes ont trouvé la mort lorsqu'un bus de passagers a dévalé un talus en Afrique du Sud, a déclaré lundi une ministre provinciale des Transports. L'accident s'est produit à environ 90 km de la frontière dimanche lorsque le chauffeur du bus a apparemment perdu le contrôle du véhicule qui se rendait au Zimbabwe, a indiqué la ministre des Transports de la province du Limpopo (nord-est), Violet Mathye.

Les secours "travaillent toujours sur les lieux mais 40 corps ont déjà été confirmés pour le moment", a dit Mme Mathye à la chaîne d'information Newzroom Afrika. Parmi les victimes figure une fillette de 10 mois, a-t-elle précisé. Au moins 38 personnes ont été hospitalisées et les secouristes cherchent d'autres victimes, a déclaré la ministre à ENCA, chaîne d'information en ligne. Le bus venait de la ville de Gqeberha, située dans le sud de l'Afrique du Sud à environ 1.500 km de l'accident. Parmi ses passagers figuraient des Malawites et des Zimbabweens travaillant en Afrique du Sud. L'accident pourrait avoir été causé par la fatigue du conducteur ou par un problème mécanique, a estimé la ministre.

ESPAGNE

Alerte rouge aux fortes pluies dans une partie de la Catalogne

Une partie de la Catalogne, dans le nord-est de l'Espagne, a été placée dimanche en alerte rouge pour fortes pluies, au lendemain de perturbations sur l'île méditerranéenne d'Ibiza. Cette alerte a été déclenchée pour la province de Tarragone par l'agence météorologique nationale Aemet, qui prévoit 180 millimètres de pluie en 12 heures dans le delta de l'Ebre. La protection civile catalane a en particulier lancé une alerte téléphonique exhortant les habitants de la région de Montsia, au sud de Tarragone, à éviter de se déplacer et de s'approcher des cours d'eau.

Le président du gouvernement régional, Salvador Illa, s'est joint à l'appel sur les réseaux sociaux, appelant les citoyens à la "prudence maximale". Les services d'urgence catalans ont publié les données relatives aux appels reçus, indiquant une forte hausse à partir de 15H00 GMT, avec 142 cas recensés. "Des inondations sont enregistrées à certains endroits", a déjà indiqué l'Aemet. Des perturbations de transports ont notamment commencé à être signalées en raison d'inondations de tronçons de voies ferrées ou d'autoroutes. Cette dernière alerte intervient après que la région de Valence (est), qui a subi l'an dernier les inondations les plus meurtrières qu'ait connues l'Espagne depuis des décennies, est sortie relativement indemne d'une nouvelle alerte rouge déclarée vendredi. L'aéroport d'Ibiza, île au large de la région valencienne, a dû brièvement interrompre ses activités samedi, avant de les reprendre. Les scientifiques affirment que le changement climatique causé par l'activité humaine intensifie les phénomènes météorologiques extrêmes comme les fortes pluies qui provoquent des inondations.

PHILIPPINES

Un séisme de magnitude 5,8 frappe Cebu

Un séisme de magnitude 5,8 a secoué dimanche Cebu, aux Philippines, a annoncé le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ). L'épicentre, situé à une profondeur de 10 km, a été initialement localisé à 10,95 degrés de latitude nord et 123,99 degrés de longitude Est.

**INSTITUT DE FORMATION
PARAMÉDICALE DE MASCARA
Accueil de 240 nouveaux
étudiants**



L'Institut national de formation supérieure paramédicale de la wilaya de Mascara a accueilli, lundi, 240 nouveaux étudiants, dans le cadre du lancement de l'année universitaire 2025-2026, a indiqué le directeur de l'établissement, Mohamed Benabed.

Ces nouveaux inscrits sont répartis sur huit spécialités qui sont "infirmier en santé publique", "manipulateur en imagerie médicale", "assistant médical", "spécialiste en rééducation fonctionnelle", "hygiéniste sanitaire", "technicien de laboratoire", "sage-femme et permanencier ambulancier".

Le nombre d'étudiants admis a connu une augmentation par rapport à l'année précédente, qui avait enregistré l'accueil de plus de 200 étudiants. Cette hausse est expliquée par l'attribution de 40 postes pédagogiques supplémentaires par le ministère de tutelle.

L'institut compte actuellement 890 étudiants inscrits dans les huit spécialités paramédicales, encadrés par plus de 30 médecins spécialistes et enseignants paramédicaux. En outre, 190 étudiants bénéficient du régime de l'internat.

D'autre part, M. Benabed a annoncé le renforcement de l'encadrement pédagogique de l'institut par six nouveaux formateurs dans les spécialités de "préparateur en pharmacie", "manipulateur en imagerie médicale", "deux enseignants en rééducation fonctionnelle", "technicien de laboratoire" et "assistant médical".

Il est à noter qu'en plus de son activité pédagogique, l'institut organise, tout au long de l'année, plusieurs sessions de formation continue au profit des personnels paramédicaux exerçant dans les établissements de santé de la wilaya.

**ILLIZI
Chirurgie réussie sur
un cas délicat de fracture
de la colonne vertébrale**



Une équipe chirurgicale de l'établissement public hospitalier EPH-d'Illizi a effectué avec succès une opération délicate sur un enfant de 14 ans, issu de la wilaya de Djebel, présentant une fracture de la colonne vertébrale, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'hôpital.

Mené par un staff médical spécialisé, en chirurgie pédiatrique, chirurgie générale, Orthopédie-traumatologie et anesthésie-réanimation, assistés d'une équipe paramédicale, l'intervention s'est déroulée dans de bonnes conditions et a été couronnée de succès, a-t-on indiqué, signalant que l'état du malade est stable.

La direction de l'EPH-Illizi a exprimé ses remerciements à l'ensemble du staff médical et paramédical pour son grand professionnalisme dans l'accomplissement de leur mission, tout en s'engageant à poursuivre les efforts visant l'amélioration des prestations de santé et à assurer les meilleures conditions de prise en charge des malades, dans ses différents services.

APS

TIPASA

**L'EPH renforcé par un appareil
d'imagerie intra-vasculaire de dernière
génération**

Le service de cardiologie et de chirurgie vasculaire de l'établissement public hospitalier (EPH) de Tipasa a été renforcé dernièrement par un appareil d'imagerie intra-vasculaire de dernière génération, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de l'établissement.



Cet équipement de pointe permettra d'améliorer la planification et le guidage des opérations d'angioplastie, ainsi que la pose optimale des stents grâce à une imagerie instantanée et d'une grande précision.

L'appareil offre une visualisation interne détaillée des artères, permettant une évaluation fine des rétrécissements coronaires, du diamètre des vaisseaux et de la structure des plaques athéroscléreuses, selon la même source.

MILA

**Réception de 3 nouvelles polycliniques «au cours
du 1^{er} trimestre 2026»**



Trois (3) nouvelles polycliniques seront réceptionnées dans la wilaya de Mila «durant le premier trimestre de l'année 2026», a indiqué samedi le directeur des équipements publics (DEP), Abdelali Boufrioua. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que ces structures de santé publique, dont les travaux avaient été lancés en novembre 2024, sont situées dans les communes

de Tadjenanet, Ain Beida Hariche ainsi qu'au chef-lieu de wilaya. Il a ajouté que les travaux de réalisation de ces infrastructures avancent actuellement à un rythme «satisfaisant», et leur réception est prévue «entre janvier et février de l'année prochaine».

Le secteur de la santé dans la wilaya sera également renforcé par une polyclinique dans la commune de Sidi Merouane

sont les techniques modernes d'intervention cardiaque d'utiliser pleinement cet équipement innovant.

Elle a, aussi, réaffirmé l'engagement de l'établissement à poursuivre la modernisation de ses équipements médicaux, à améliorer la qualité de la prise en charge des patients et à consolider la position de l'hôpital de Tipasa comme pôle national de référence en cardiologie et chirurgie vasculaire.

«avant la fin de l'année 2026», a-t-il souligné, précisant que les services de la direction des équipements publics œuvrent à relancer les travaux de ce projet, à l'arrêt en raison de problèmes techniques ayant conduit à la résiliation du contrat avec l'entreprise chargée de sa réalisation. Le délai d'achèvement de ce projet a été fixé à 8 mois, selon la même source.

PALESTINE

Génocide sioniste à Ghaza: le bilan s'alourdit à 67.869 martyrs et 170.105 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces d'occupation sionistes contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 67.869 martyrs et 170.105 blessés, ont indiqué lundi les autorités sanitaires palestiniennes.



Les corps de 63 martyrs ainsi que 39 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24

heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

SÉNÉGAL

Le bilan de l'épidémie de fièvre de la Vallée du Rift s'élève à 17 morts

Dix-sept personnes sont mortes depuis le déclenchement de l'épidémie de fièvre de la Vallée du Rift au Sénégal, a annoncé jeudi soir le ministère sénégalais de la Santé et de l'Hygiène publique. Depuis le 21 septembre, le pays a enregistré 119 cas confirmés, a indiqué à la presse locale Boly Diop, responsable de la surveillance épidémiologique au sein du ministère.

La majorité de ces cas se concentrent dans les zones d'élevage du nord du pays et la poursuite de la propagation de la maladie suscite une vive inquiétude, a-t-il ajouté. La fièvre de la Vallée du Rift est une zoonose causée par un virus du même nom. Elle se propage principalement parmi les animaux, mais peut également infecter les humains, le plus souvent en raison de contact avec le sang ou les organes d'animaux infectés, notamment lors de l'abattage, de la découpe, de l'assistance à la mise bas ou de la manipulation de carcasses. Les symptômes les plus courants incluent fiè-



vre, maux de tête, douleurs musculaires et fatigue. Si la plupart des cas restent bénins, un traitement tardif peut entraîner des complications hé-

morragiques potentiellement mortelles. A ce jour, il n'existe ni médicament antiviral spécifique ni vaccin approuvé pour l'homme.

CAP-VERT

56 cas de paludisme recensés dont 23 importés



Le Cap-Vert a enregistré 56 cas de paludisme dont 23 importés, a annoncé jeudi le ministre de la Santé Jorge Figueiredo, appelant à la prudence la population de

Praia, ville la plus touchée par la maladie. "Nous traversons une période complexe liée au paludisme et, par conséquent, des cas apparaissent que nous sui-

vons de très près", a indiqué le ministre.

M. Figueiredo a également souligné que certains cas ont été identifiés avec des périodes de hausse et

de baisse, admettant ainsi que des défis restent à relever d'ici à la fin de l'année. "Nous renforçons les stratégies visant à prévenir l'apparition du paludisme et les épidémies, ainsi que les atteintes graves à la santé de la population", a-t-il ajouté, exhortant tous les responsables multisectoriels, des services environnementaux aux municipalités, à participer et à prendre soin d'eux-mêmes et de leur ville. Malgré des conditions climatiques toujours propices à l'apparition de cas de paludisme, le Cap-Vert travaille avec diligence pour maintenir son statut de pays exempt de paludisme que lui a décerné l'OMS en janvier 2024, a assuré le ministre.

TCHAD

L'ONU alloue 1 million de dollars à la lutte d'urgence contre l'épidémie de choléra

Le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations unies, Tom Fletcher, a alloué un million de dollars provenant du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) aux efforts de réponse d'urgence à l'épidémie de choléra meurtrière qui sévit au Tchad, a déclaré mardi un porte-parole de l'ONU.

Ce nouveau financement, qui complète les 3 millions de dollars précédemment alloués à la lutte contre le choléra au Tchad, vise à contenir la propagation de la maladie, principalement en améliorant l'accès à l'eau et à l'assainissement, en fournissant un soutien médical à la population et en renforçant les activités communautaires visant à sensibiliser aux risques et à encourager la prévention proactive, a déclaré lors de son point de presse quotidien Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU.

Dimanche, plus de 2.600 cas suspects et près de 150 décès avaient déjà été signalés dans le pays, où l'épidémie touche les provinces orientales du Ouaddaï et du Sila, des zones qui accueillent un grand nombre de personnes déplacées par le conflit au Soudan voisin, ainsi que la province centrale du Guéra, a déclaré M. Dujarric.

Les chiffres indiquent un taux de mortalité potentiel de près de 6%, ce qui est bien supérieur au seuil d'urgence de 1% défini par l'Organisation mondiale de la Santé, a-t-il précisé.

Depuis le début de l'année, le CERF a débloqué 11 millions de dollars pour lutter contre des épidémies de choléra et atténuer leurs effets dans cinq pays africains, dont le Tchad, a indiqué le porte-parole.

OMS

Environ 67 millions de personnes souffrent de troubles mentaux à cause des conflits et des catastrophes

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué qu'environ 67 millions de personnes vivant dans des contextes de conflit, de catastrophe ou de déplacement souffrent de troubles mentaux, appelant à considérer le soutien psychologique comme une priorité vitale dans les opérations humanitaires.

"Une personne sur cinq dans les situations d'urgence vit avec un trouble mental et, pourtant, dans trop de cas, le soutien psychologique est encore traité comme facultatif", a déclaré vendredi Fahmy Hanna, responsable technique de la santé mentale à l'OMS, lors d'un point de presse de l'ONU à Genève. Hanna a souligné que des progrès ont été accomplis, les mécanismes de coordination étant désormais actifs dans 71 % des situations d'urgence, contre moins de la moitié en 2019, notant toutefois que "la qualité et la couverture des services restent insuffisantes".

Il a également mis en garde contre une chute de 94 % des demandes de médicaments psychotropes au début de 2025, en raison d'un manque de financement, privant ainsi des millions de personnes d'un soutien essentiel.

"Lorsque le financement humanitaire disparaît, l'impact est immédiat et immense", a-t-il insisté, exhortant les gouvernements, les donateurs et les acteurs humanitaires à intégrer et renforcer les soins de santé mentale dans la préparation, la réponse et la reconstruction.

APS

Mardi 14 octobre 2025

DIABÈTE DE TYPE 2

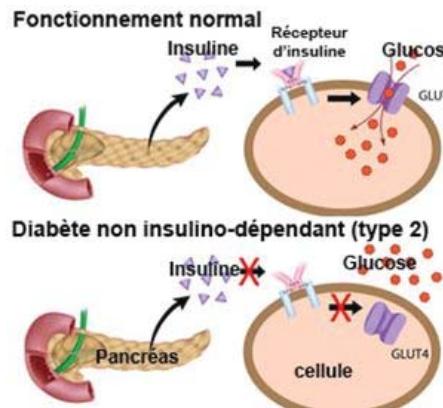
La carence en vitamine A pourrait le causer

Une étude scientifique américaine révèle que le manque de vitamine A pourrait être à l'origine du développement du diabète de type 2, une découverte qui pourrait aboutir à un traitement pour limiter la maladie.

Le diabète de type 2 se caractérise par une hyperglycémie chronique, c'est-à-dire par un taux trop élevé de glucose (sucre) dans le sang. L'insuline, une hormone sécrétée par le pancréas, n'arrive plus à stocker le sucre dans les cellules : on parle d'insulino-résistance. Ce diabète dit « surré » touche principalement les personnes en surpoids et/ou d'âge mûr, et engendre des problèmes cardiovaskulaires et visuels s'il n'est pas traité. Des chercheurs du Weill Cornell Medical College de New York (Etats-Unis) se sont penchés sur les facteurs qui pourraient influer sur le développement de la maladie, et ont publié leurs travaux dans la revue *The Journal of Biological Chemistry*. Selon eux, puisque la vitamine A booste l'activité des cellules β (β du pancréas), sa carence pourrait jouer un rôle dans le développement du diabète. Les cellules β sont chargées de produire et délivrer l'insuline dans le sang, ce qui régule le taux de glucose sanguin.

Pour en avoir le cœur net, les chercheurs ont analysé le développement des cellules β au sein de deux groupes de souris : le premier groupe avait été modifié génétiquement pour ne pas pouvoir stocker la vitamine A, alors que le second a pu récupérer normalement la vitamine contenue dans l'alimentation.

Ils ont alors constaté que les souris incapables de stocker la vitamine A voyaient leurs cellules β dégénérer, les privant de production d'insuline. De plus, lorsque les scientifiques ont supprimé la vitamine A du



régime alimentaire des souris saines, ils ont observé que cela engendrait la perte de cellules β , induisant une baisse d'insuline et une hausse du taux de sucre dans le sang.

Or, ces facteurs sont hautement liés à l'apparition d'un diabète de type 2. Lorsque les chercheurs ont remis la vitamine A aux souris saines, la production de

cellules β a augmenté, tout comme la production d'insuline. Les niveaux de glucose sanguins sont donc revenus à la normale. Pour l'équipe de recherche, ces expériences prouvent bien qu'une carence en vitamine A est liée au développement du diabète de type 2, même si ce n'est sans doute pas le seul facteur en cause.

Une association encore inconnue

« Ce que nous allons désormais chercher à savoir, c'est comment le manque de vitamine A engendre la mort de cellules β », précise le Dr Guada, co-auteur de l'étude. « Ces cellules sont extrêmement sensibles à l'absence de vitamine A dans l'alimentation, ce que personne n'avait encore constaté. » Dans leurs futures recherches, les auteurs prévoient de tester un potentiel traitement, et d'observer si la prise quotidienne d'une forme synthétique de la vitamine A pourrait inverser la tendance et limiter le diabète de type 2.

Dans l'alimentation, la vitamine A est présente sous deux formes : sous forme de rétinol ou de ses dérivés, elle est présente dans la viande, le poisson et les produits laitiers, alors qu'en forme végétale, elle est provitamin A ou bêta-carotène, et est présente dans les fruits et légumes. L'osseille, la carotte, l'abricot ou encore les épinards en contiennent beaucoup. Quelle que soit sa provenance, la vitamine A contribue à l'équilibre du système immunitaire et protège la vision.

S'exposer aux rayons UV ralentirait le développement du diabète



Pour les patients obèses présentant des facteurs de risques liés à leur poids, la prise de médicaments favorisant l'amincissement peut contribuer à une meilleure santé, lorsqu'ils sont bien prescrits. Tel est le point de vue des experts américains de l'Endocrine Society.

Lorsqu'un patient se trouve en surpoids voire en obésité, la perte de poids est une étape essentielle vers l'amélioration de la santé. Dans ce sens, selon les experts américains de l'Endocrine Society, les médicaments de perte de poids, lorsqu'ils sont correctement administrés et adaptés au patient, ne peuvent qu'aider à aller dans le bon sens. Ces nouveaux conseils de prescription sont présentés dans le *Journal of Clinical Endocrinology and Metabolism* (JCEM), et ont été publiés en ligne le 15 janvier 2015.

Pour les chercheurs, l'idée principale est de prendre en compte à la fois le contexte qui a engendré l'obésité, et la disponibilité de 4 médicaments de perte de poids (ou « anti-obésité ») présents sur le marché (lorcasertine, phentermine, myscibut et liraglutide). En combinaison avec un régime alimentaire équilibré et une activité physique, ces médicaments peuvent aider à favoriser la perte de poids du patient.

Dans un communiqué de l'Endocrine Society, le Dr Caroline M. Apovian précise que « les médicaments ne fonctionnent pas par eux-mêmes mais peuvent contribuer à maintenir un régime alimentaire sain en réduisant l'appétit. L'ajout d'un médica-



ment à un programme de changement de mode de vie est susceptible de faciliter la perte de poids. »

En somme, l'idée est de prescrire, en toute connaissance de cause, un effet indésirable des traitements pour améliorer la dépression ou l'hypertension artérielle sont également à utiliser avec précautions, souligne le rapport.

mode de vie. De même, si un patient répond bien au traitement, c'est-à-dire qu'il a perdu au moins 5% de sa masse corporelle après 3 mois, il peut être amené à continuer son traitement s'il le souhaite. En revanche, une inefficacité du médicament au bout de 3 à 6 mois de prescription doit pousser le médecin à mettre fin au traitement, surtout si les effets secondaires sont importants. Dans ce cas, une autre approche devra être envisagée.

Attention aux médicaments « pièges »

Le rapport préconise aussi de se méfier des effets collatéraux de certains médicaments, notamment des antidiabétiques. Ceux-ci sont associés à une prise de poids, et sont donc peu recommandés aux patients déjà en surpoids. Il faudra, dans chaque cas, que le médecin discute avec son patient des éventuels effets indésirables des traitements, pour choisir celui qui est le moins susceptible d'engendrer une prise de poids. Les médicaments traitant la dépression ou l'hypertension artérielle sont également à utiliser avec précautions, souligne le rapport.

Attention aux prescriptions inadaptées pour les enfants

Les pédiatres prescrivent trop de médicaments hors cadre des recommandations officielles d'utilisation fixées par les autorités de santé (AMM). Un tiers des enfants se voient prescrire des traitements inadaptés, selon les résultats d'une enquête réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

37,6% des enfants de moins de 16 ans ont été exposés à au moins une prescription hors AMM en 2011, contre 42% en 2000 malgré des mesures pour les réduire, selon les chercheurs de l'Inserm.

La plupart des prescriptions correspondaient à une indication autre que celle fixée pour le médicament (56%), à des dosages inférieurs (26%) ou plus importants (20%) à ceux recommandés, ou encore au non respect de l'âge minimal, de la voie d'administration ou des contre-indications. Les médicaments les plus souvent concernés étaient les décongestionnaires nasaux, les antihistaminiques anti-H1 (médicaments contre les allergies) et les corticoïdes. En 2010, la même équipe de chercheurs avait dévoilé une association entre ces prescriptions hors AMM et le risque d'effets indésirables,



quelles le médicament peut être remplacé par d'autres approches thérapeutiques : kinésithérapie respiratoire en cas d'obstruction bronchique chez le nourrisson, absence de prescription d'antibiotique en cas d'infection virale ou encore utilisation de solutés de réhydratation en cas de diarrhée», rappelle-t-elle.

Du yaourt contre le diabète

Une étude scientifique américaine publiée aujourd'hui affirme qu'une consommation importante de yaourts pourrait réduire le risque de diabète de type 2.

« Un yaourt par jour éloigne le diabète de type 2 ». Telle pourrait être la devise de la nouvelle étude scientifique américaine publiée ce jour dans le *British Medical Journal Medicine*. « Nous avons constaté qu'une hauteur de la consommation quotidienne de yaourts était associée à un risque réduit de diabète de type 2, alors que les autres types d'aliments du quotidien ne changeaient rien à ce risque », assure le Docteur Frank Hu, un des sept auteurs de l'étude.

Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont compilé et comparé les résultats de trois grandes études, regroupant les données médicales et les habitudes de vie de 194 458 professionnels de santé, dont des dentistes, des infirmiers, des pharmaciens, des pédiatres ou encore des vétérinaires. Tous ces individus ont rempli un questionnaire sur leurs habitudes alimentaires au début de l'étude, et ont été suivis tous les quatre ans. Au début de l'enquête, aucun des participants n'avait de diabète, de maladie cardiovaseculaire ou de cancer.

18% de risque en moins avec 28g de yaourt par jour

À la fin du suivi, 15 156 cas de diabète de type 2 ont été reportés. Les scientifiques ont ensuite analysé les consommations individuelles de fromage, de lait écrémé, de lait entier et de yaourt. Après avoir ajusté leurs résultats en fonction de l'âge et de l'IMC des patients, les chercheurs ont



constaté que la consommation de yaourts diminuait le risque de diabète de type 2. Manger 28 grammes de yaourt par jour réduisait ainsi le risque de diabète de type 2 de 18% par rapport à une alimentation sans yaourts. Selon la communauté scientifique, ce serait la présence de calcium, de magnésium ou de certains acides gras dans le yaourt qui provoqueraient cet effet positif, à moins que cela ne soit dû aux bactéries probiotiques qu'il contient.

Le yaourt compatible avec un mode de vie sain

Ces conclusions indiquent que le yaourt peut être incorporé à un régime alimentaire sain, rassurent les auteurs, à condition de ne pas rajouter de sucre. Cependant, des études cliniques seront nécessaires pour examiner plus précisément les effets de la consommation de yaourt, comme la consommation de probiotiques sur la masse corporelle et sur l'insulino-résistance des diabétiques. » Menée sur un échantillon de professionnels de santé peu représentatif de la population, l'étude gagnera à être étendue et précisée, pour établir précisément le lien existant entre yaourt et diabète.

Interrogé par la presse anglo-saxonne, le Dr Alasdair Rankin, de la fondation Diabetes UK, a trouvé bon de nuancer l'étude : « Cela sous-entend que les gens qui mangent de yaourt sont moins susceptibles de devenir diabétiques...»

moins que les participants qui mangeaient du yaourt aient tout simplement une vie plus saine que les autres. » Une remarque qui rappelle que si tel ou tel aliment est bénéfique, c'est le mode de vie dans son intégralité qu'il faut tenter d'améliorer pour diminuer au mieux le risque de maladie métabolique.

DR RANKIN

SOUDAN DU SUD Plus de 300.000 personnes ont fui leur pays en 2025 à cause du conflit et la pauvreté (ONU)

Au moins 300.000 Sud-Soudanais ont fui leur pays en 2025, en grande partie en raison de l'intensification du conflit armé interne opposant les partisans du président Salva Kiir à ceux du vice-président Riek Machar, actuellement suspendu et jugé pour "crimes contre l'humanité", et du fort taux de pauvreté, a indiqué lundi un communiqué des Nations unies.

"Rien qu'en 2025, on estime que 300.000 Sud-Soudanais ont fui le pays, en grande partie en raison de l'intensification du conflit et du fort taux de pauvreté", a précisé la commission des Nations unies pour les droits humains au Soudan du Sud, dans un communiqué relayé par des médias. La même source a ajouté qu'"environ 148.000 d'entre eux sont arrivés au Soudan, 50.000 en Ethiopie, 50.000 en Ouganda, 30.000 en République démocratique du Congo, et 25.000 au Kenya".

Dans le même ordre d'idées, l'ONU a fait savoir que quelque deux millions de personnes sont aussi déplacées à l'intérieur du pays, qui a également accueilli 560.000 réfugiés supplémentaires fuyant le conflit au Soudan voisin. Fin septembre dernier, l'ONU avait recensé plus de 1.800 civils tués entre janvier et septembre.

Début juin, l'ONU estimait que plus de 165.000 personnes avaient été déplacées par les violences depuis mars, dont environ 100.000 avaient fui vers les pays voisins.

CENTRAFRIQUE Neuf candidatures enregistrées à la clôture du dépôt pour l'élection présidentielle du 28 décembre

Neuf candidatures ont été officiellement enregistrées à l'issue de la période de dépôt des dossiers pour l'élection présidentielle prévue le 28 décembre prochain en République centrafricaine (RCA), a annoncé dimanche Mathias Barthélémy Morouba, président de l'Autorité nationale des élections (ANE).

La phase de réception des candidatures, ouverte le 2 octobre, s'est achevée samedi dans un climat jugé apaisé, selon M. Morouba.

Ce processus s'est déroulé dans un esprit de responsabilité, traduisant l'engagement des partis politiques et des candidats indépendants en faveur du renforcement démocratique. "Cette mobilisation témoigne de la vitalité de notre démocratie et de la volonté commune de consolider les institutions républicaines", a-t-il déclaré lors d'une allocution officielle.

Le président de l'ANE a salué le bon déroulement des opérations sur l'ensemble du territoire, remerciant les équipes de l'institution électorale pour leur professionnalisme. Il a néanmoins reconnu que certaines préfectures avaient été confrontées à des difficultés logistiques, en particulier des retards dans la transmission des dossiers.

M. Morouba a exprimé sa reconnaissance envers l'ensemble des acteurs nationaux ainsi que les partenaires techniques et financiers pour leur appui constant dans la mise en œuvre de cette étape cruciale du processus électoral.

Le Conseil constitutionnel est désormais chargé d'examiner la recevabilité des candidatures.

APS

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC - FRANCE Le CODESA dénonce la tenue d'un forum économique franco-marocain à Dakhla occupée

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) a dénoncé la tenue d'un forum économique franco-marocain à Dakhla occupée, organisé conjointement par le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM).

Dans un communiqué, la section de Dakhla occupée du CODESA, a qualifié cette initiative de "provocation flagrante et de violation manifeste du droit international, marquant un mépris total des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)".

Le Collectif a souligné que "toute activité économique ou commerciale menée au Sahara occidental occupé sans le consentement de son représentant légitime et unique, le Front Polisario, constitue une violation grave du droit international et des décisions de la CJUE, qui a rappelé à plusieurs reprises que la puissance occupante marocaine ne détenait aucune souveraineté sur le territoire, et que tout investissement ou exploitation de ses ressources sans l'accord du peuple sahraoui est nul et non avenu".

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une escalade franco-marocaine coordonnée visant à imposer un fait accompli colonial dans le territoire, en ignorant les



droits inaliénables du peuple sahraoui à la liberté, à l'autodétermination et à l'indépendance, ajoute le communiqué. L'organisation sahraouie a tenu les gouvernements français et marocain "pleinement responsables des répercussions politiques et juridiques de cette démarche, soulignant que tous les accords et contrats conclus sur le territoire du Sahara occidental occupé sont nuls au

regard du droit international et des arrêts des juridictions européennes. Le CODESA a appelé l'ensemble des forces vives, organisations des droits humains, syndicales et économiques à travers le monde à condamner fermement ce crime économique et politique, et à faire pression sur les entreprises françaises participant au forum afin qu'elles mettent immédiatement fin à leurs activités, dans le respect de la légalité internationale et des décisions de justice européennes. Le Collectif a affirmé que le peuple sahraoui "poursuivra sa lutte légitime par tous les moyens pacifiques et juridiques jusqu'à ce qu'il recouvre la pleine souveraineté sur son territoire national, avertissant que toute tentative de normalisation avec la puissance occupante marocaine sera rejetée et combattue".

CONSEIL DE SÉCURITÉ Les A3+ appellent à une solution politique pour parvenir à une paix durable en RD Congo

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) a appelé, lundi à New York, à une solution politique pour parvenir à une paix durable en RD Congo, soulignant la nécessité d'un dialogue inclusif guidé par les principes d'appropriation nationale et de solutions africaines aux problèmes africains. "La voie vers une paix durable n'est pas la violence, mais une solution politique reposant sur le dialogue, l'appui à la paix dans la région et le respect du droit international", a indiqué au nom du groupe M. Michael Imran Kanu, représentant permanent de la Sierra Leone, lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation dans la région des Grands Lacs.

Le diplomate a félicité les dirigeants de la région d'avoir organisé la deuxième réunion de haut niveau du mécanisme régional de surveillance de l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région qui a entraîné l'adoption d'un plan d'action pour revitaliser cet accord. A ce titre, il a appelé le Conseil de sécurité et la communauté internationale dans

son ensemble à "continuer à appuyer les initiatives régionales en alignant toutes les initiatives internationales de paix sur les efforts de l'Union africaine (UA) en faveur de la paix".

Les A3+ ont, en outre, appelé les gouvernements du Rwanda et de la RDC à "pleinement honorer leurs engagements et à respecter leurs obligations respectives au titre des diverses initiatives visant à parvenir à la paix dans l'est de la RDC et à la stabilisation dans la région des Grands Lacs".

Ils ont souscrit "aux vives préoccupations du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, concernant le signallement de violations du droit international des droits de l'homme et humanitaire dans l'est de la RDC".

Le rapport du haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU et de sa mission d'établissement des faits dans les provinces du Nord et du sud Kivu indique que toutes les parties au conflit ont commis de graves violations et atteintes aux droits humains qui peuvent représenter des crimes au titre du droit international humanitaire", a alerté M. Kanu. "Les A3+ condamnent sans am-

bages ces violations et soulignent que le scandale représenté par la violence sexuelle doit cesser et que les auteurs de ces crimes doivent être traduits en justice", a-t-il souligné. Par ailleurs, M. Kanu a appelé à "un accès humanitaire sans restriction" et exhorté à "la protection des civils face aux attaques des groupes armés, une mission essentielle dans tous les efforts visant à la paix à la stabilité dans la région".

Pour parvenir à une paix durable, les A3+ ont souligné la nécessité de "remédier aux facteurs clés de l'instabilité en RDC et dans la région des Grands Lacs, tels que l'exploitation des ressources naturelles, le sous-développement et l'absence actuelle d'une présence intégrale de l'état et la gouvernance dans les zones touchées".

"Notre position repose fermement sur l'appui à un dialogue inclusif guidé par les principes d'appropriation nationale et de solutions africaines aux problèmes africains", a insisté M. Kanu qui a réaffirmé le ferme attachement des A3+ à l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriales de la RDC et tous les Etats de la région.

CAMEROUN Plus de 5.500 observateurs accrédités pour l'élection présidentielle

Un total de 5.575 accréditations a été délivré aux observateurs pour couvrir l'élection présidentielle dimanche au Cameroun, a annoncé le ministre camerounais de l'Administration territoriale, Paul

Atanga Nji, lors d'un briefing à la presse après la clôture du scrutin.

D'après M. Atanga Nji, ces demandes d'accréditations ont été introduites par 165 organismes nationaux et internationaux, des représen-

tations diplomatiques, des ONG, des associations de la société civile et religieuses.

Le ministre a indiqué que le scrutin s'était déroulé dans les 360 arrondissements du pays sans incidents majeurs. Il a précisé

que les autorités administratives avaient relevé une très faible présence des représentants de plusieurs candidats dans les 31.653 bureaux de vote à travers le pays. Aucun taux de participation n'a été avancé.

PALESTINE

UNRWA : l'entité sioniste doit permettre à l'agence onusienne d'acheminer l'aide

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a lancé un énième appel à l'entité sioniste pour qu'elle laisse l'agence onusienne faire son travail dans la bande de Gaza en lui permettant d'acheminer l'aide humanitaire au territoire, bloquée depuis le 2 mars en Jordanie et en Egypte.

"Seule l'UNRWA peut fournir une aide vitale à l'échelle dont Ghaza a besoin. Nous avons le réseau, l'expérience et la confiance de la communauté internationale, a écrit l'agence onusienne dans un message publié lundi sur les réseaux sociaux.

L'entité sioniste "doit permettre à l'UNRWA d'acheminer la grande quantité d'aide bloquée dans nos entrepôts en Jordanie et en Egypte depuis le 2 mars", a-t-elle poursuivi. Et de conclure dans son message : "Laissez l'UNRWA faire son travail".

L'interdiction par l'entité sioniste aux camions d'aides à entrer dans l'enclave palestinienne a provoqué une crise alimentaire sans précédent, à Ghaza entraînant la mort en martyres de centaines de personnes de fa-



mine, particulièrement des enfants et des femmes. Le 22 août dernier, les Nations unies avaient déclaré officiellement l'état de famine dans l'enclave palestinienne. Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces de l'occupation

sioniste contre la bande de Gaza, depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 67.806 martyrs et 170.066 blessés, selon les autorités sanitaires palestiniennes. Un accord de cessez-le-feu, conclu entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste,

est entré en vigueur jeudi dernier. La première phase de cet accord prévoit la fin des agressions sionistes, le retrait des forces d'occupation, ainsi que l'accès à l'aide humanitaire et l'échange des prisonniers.

Cessez-le-feu à Ghaza : l'UE s'engage à redéployer sa mission de surveillance du passage frontalier Rafah

La cheffe de la politique étrangère de l'Union européenne (UE), Kaja Kallas, a déclaré lundi que l'UE était prête à relancer une mission civile chargée de surveiller le passage frontalier Rafah entre Ghaza et l'Egypte, après l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu dans l'enclave palestinienne, entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste.

"Le plan de paix nécessite un soutien international fort pour aboutir. L'UE est prête à faire sa part. Mercredi prochain, elle relancera une mission civile chargée de surveiller le passage frontalier entre Ghaza et l'Egypte", a déclaré Kallas dans un message posté sur les réseaux sociaux. Soulignant que "la consolidation de la paix à Ghaza pourrait s'avérer extrêmement complexe", elle a fait remarquer que la mission civile pouvait jouer un rôle important dans le soutien au cessez-le-feu.

La première phase de l'accord de cessez-le-feu, proposé par le président américain, Donald Trump, prévoit la fin des agressions sionistes, le retrait des forces d'occupation, ainsi que l'accès à l'aide humanitaire et l'échange

des prisonniers. Depuis le 7 octobre 2023, les agressions génocidaires de l'armée de l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza, ont fait plus de 67 000 martyrs et 170 000 blessés parmi les Palestiniens, principalement des femmes et des enfants. 83 prisonniers palestiniens de la prison d'Ofer libérés par l'entité sioniste dans le cadre de la première phase de l'accord de cessez-le-feu. Les forces de l'occupation sionistes ont libéré lundi 83 prisonniers palestiniens de la prison d'Ofer, à l'ouest de Ramallah en Cisjordanie occupée, dans le cadre de la première phase de l'accord de cessez-le-feu. Les forces de l'occupation sionistes ont libéré lundi 83 prisonniers palestiniens de la prison d'Ofer, à l'ouest de Ramallah en Cisjordanie occupée, dans le cadre de la première phase de l'accord de cessez-le-feu conclu dans la bande de Ghaza, après deux ans d'agression génocidaire sioniste.

Selon la première phase du plan, tous les prisonniers sionistes dans la bande de Ghaza seront libérés, en échange de la libération par les autorités d'occupation de 250 prisonniers palestiniens condamnés à de lourdes peines, voire à la réclusion à perpétuité. 83 de la prison d'Ofer, à l'ouest de Ramallah, et 167 de la prison de Waktziot, dans le Néguev, a précisé l'agence de presse Wafa. Plus tôt dans la matinée, le

Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé avoir reçu les 20 prisonniers de guerre sionistes dans la bande de Ghaza en deux groupes et les avoir remis aux autorités d'occupation. Selon les organisations de prisonniers palestiniens, le nombre de détenus dans les prisons sionistes dépasse les 11.000, souffrant de conditions catastrophiques, notamment la torture, la famine et la négligence médicale systématique, qui ont conduit à la mort de plusieurs personnes en captivité.

Depuis le 7 octobre 2023, les forces d'occupation sionistes ont commis des crimes génocidaires dans la bande de Ghaza, entraînant le martyre de près de 68.000 Palestiniens, la plupart des enfants et des femmes, et une famine qui a coûté la vie à 463 citoyens, dont 157 enfants. Un accord de cessez-le-feu, conclu entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste, est entré en vigueur jeudi dernier.

La première phase de cet accord prévoit la fin des agressions sionistes, le retrait des forces d'occupation, ainsi que l'accès à l'aide humanitaire et l'échange des prisonniers.

Le CICR reçoit le deuxième groupe de prisonniers de guerre sionistes à Ghaza

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé avoir reçu lundi le deuxième groupe composé de 13 prisonniers de guerre sionistes dans la bande de Ghaza, dans le cadre de la première phase de l'accord de cessez-le-feu, conclu jeudi dernier entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'occupant, après deux ans d'agression génocidaire sioniste.

Selon l'agence de presse Wafa, le CICR a annoncé dans la matinée avoir reçu le premier groupe de sept prisonniers sionistes dans la

bande de Ghaza et les avoir remis aux autorités de l'occupation. En échange, les autorités sionistes libéreront 250 prisonniers palestiniens détenus dans leurs geôles purgeant des peines de prison à perpétuité, ainsi que 1.718 prisonniers de la bande de Ghaza, arrêtés après le début de l'agression génocidaire sioniste le 7 octobre 2023.

Selon les organisations de prisonniers palestiniens, le nombre de détenus dans les prisons sionistes dépasse les 11.000, souffrant de conditions catastrophiques,

notamment la torture, la famine et la négligence médicale systématique, qui ont conduit à la mort de plusieurs personnes en captivité. De plus, le nombre de femmes détenues a atteint 53, dont trois de Ghaza, et deux filles. On compte environ 400 enfants détenus dans les prisons d'Ofer et de Megiddo, tandis que le nombre de détenus sans jugement a atteint environ 3.380 en octobre dernier.

Depuis le 7 octobre 2023, les forces d'occupation sionistes ont commis des crimes génocidaires dans la

bande de Ghaza, entraînant le martyre de plus de 67.806 Palestiniens, la blessure de plus de 170.000 autres, la plupart des enfants et des femmes, et une famine qui a coûté la vie à 463 citoyens, dont 157 enfants. Un accord de cessez-le-feu, conclu entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste, est entré en vigueur jeudi dernier.

La première phase de cet accord prévoit la fin des agressions sionistes, le retrait des forces d'occupation, ainsi que l'accès à l'aide humanitaire et l'échange des prisonniers.

PORTUGAL

La droite remporte les élections municipales

Le parti du Premier ministre portugais de droite, Luis Montenegro, a gagné les élections municipales de dimanche en remportant notamment les villes de Lisbonne et Porto (nord), selon les résultats publiés lundi.

Seul ou en coalition, le Parti social-démocrate (PSD, centre droit) de M. Montenegro a fait élire 136 maires sur un total de 308, contre 126 pour le Parti socialiste (PS), vainqueur des précédentes élections locales en 2021.

Le PSD a signé "une victoire sur toute la ligne" et redévient "le plus grand parti au niveau local", s'est félicité le chef du gouvernement, reconduit en mai à la tête d'un exécutif minoritaire.

A Lisbonne, la coalition menée par le maire sortant Carlos Moedas a obtenu 41,7% des voix contre 34% pour la liste unissant toute la gauche à l'exception du Parti communiste.

A Porto, la grande ville du nord du pays, le maire sortant, un indépendant soutenu par la droite, ne s'est pas représenté.

Le candidat du camp gouvernemental, Pedro Duarte, s'est imposé de justesse avec 37,3% des voix contre 35,5% pour son rival socialiste.

Le parti d'extrême droite Chega ("Assez") fondé en 2019 a remporté ses toutes premières mairies, mais son résultat est resté en deçà de ses attentes après avoir dépassé le PS aux législatives de mai pour devenir la principale force d'opposition au Parlement, avec un score de 18%.

BOLIVIE

Les candidats à la présidentielle veulent s'attaquer à l'inflation

Les candidats au second tour de l'élection présidentielle en Bolivie, le sénateur centriste de droite Rodrigo Paz et l'ancien président conservateur Jorge Quiroga, ont insisté dimanche sur la nécessité de s'attaquer à l'inflation et au manque de carburants, lors d'un unique débat télévisé.

M. Paz, âgé de 58 ans, et M. Quiroga, âgé de 65 ans, vainqueurs lors du premier tour le 17 août, se sont affrontés lors d'un débat qui a principalement tourné autour des questions économiques, en vue du second tour prévu le 19 octobre, le premier dans l'histoire du pays.

Cette élection intervient dans un contexte de grave crise économique, marquée par une pénurie de devises et de carburant.

Au premier tour, le sénateur Rodrigo Paz, fils de l'ancien président Jaime Paz (1989-1993), a créé la surprise avec 32% des votes, alors que les sondages le plaçaient entre la troisième et la cinquième position.

Il a été suivi par Jorge Quiroga, ancien chef de l'Etat (2001-2002), avec 26,7%. Cette percée de la droite marque la fin de vingt années de gouvernements socialistes, d'abord avec l'ancien président Evo Morales, aujourd'hui inéligible et visé par un mandat d'arrêt, puis avec le sortant Luis Arce, qui a renoncé à se représenter.

La Bolivie fait en outre face à une inflation annuelle qui dépasse les 23%, l'une des plus élevées des 17 dernières années.

APS

BEJAÏA

La pièce théâtrale "Le Fil rouge" subjugue le public

La pièce théâtrale "Le Fil rouge", interprétée par Elisa Biagi, une comédienne italienne d'origine algérienne, a subjugué le public venu nombreux à la Maison de la culture "Taous Amrouche" pour assister au spectacle dans le cadre de la 14e édition du festival international de théâtre de Bejaïa.

La salle "Mourad Zidiri" de la Maison de la culture qui a accueilli, dimanche soir, la pièce produite par la "compagnie libre courants", s'est avérée trop exigüe pour accueillir le public venu découvrir cette œuvre racontant le sacrifice et la bravoure des femmes algériennes pendant la Guerre de libération nationale.

La comédienne qui interprète le personnage de "Nna Nouara", sa propre grand-mère, épouse d'un membre de l'Armée de libé-



ration nationale (ALN), a donné une interprétation de son rôle empreinte d'une grande maîtrise émotionnelle et gestuelle.

Le public s'est laissé emporter dès le début de ce monodrame qui retrace, à travers le personnage de "Nna Nouara", le long parcours de la femme algérienne ayant subi les affres du colonialisme français pendant des années, mais qui l'a aussi courageusement combattu.

Pour Elisa Biagi, qui a exprimé sa fierté d'être d'origine

algérienne, ce travail artistique, constitue un "rappel" de la grande histoire de toutes les femmes qui se sont sacrifiées pour l'indépendance de l'Algérie.

Par ailleurs, le programme des représentations nationales, prévu à la Maison de la culture dans le cadre de ce festival, promet de beaux spectacles durant toute la semaine, à l'instar de "Ghedwa Ya Men àach", "Troblième Mohand-Ami", "S.D.F.", et "Hebali-ma folie".

ORAN

Lancement de la manifestation "Semaine Oran-Alicante"

La manifestation "Semaine Oran-Alicante" (Espagne) a été lancée, dimanche à Oran, avec au menu des spectacles, des ateliers, des expositions et des tables rondes visant à renforcer les liens culturels, académiques et sociaux entre les deux villes.

Cet événement est organisé par la Maison de la Méditerranée (Casa Mediterraneo), l'Institut Cervantes espagnol et l'Université d'Oran Ahmed Ben Bella.

C'est au sein de cette dernière qu'une série d'ateliers a débuté sur la bande dessinée arabe, destinés aux étudiants de l'Institut des Beaux-Arts, animés par la fondation espagnole "El Fanar", qui œuvre à rapprocher les cultures arabe et espagnole. Le directeur de l'Institut

des Beaux-Arts, Aissa Ras El-Ma, a indiqué que cet atelier s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Université d'Oran 1 et la fondation "El Fanar".

Il permet aux étudiants en arts plastiques de découvrir l'histoire de la bande dessinée, notamment arabe, et aboutira à la réalisation de tableaux et d'œuvres qui seront exposés à la fin de la manifestation.

A cette occasion, une table ronde sera également organisée sur le thème : "Algérie - Espagne : nouvelles voies pour renforcer la coopération stratégique entre les deux rives".

Par ailleurs, le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran (MAMO) accueille une exposition photo-

graphique intitulée "Oran et Alicante : mémoire partagée", organisée par la Maison de la Méditerranée.

Cette exposition offre une fenêtre visuelle sur les deux villes, liées par des relations humaines et historiques profondes, et établit un dialogue artistique mettant en avant l'architecture comme art expressif commun et élément identitaire reflétant l'esprit méditerranéen.

Les photographies ont été réalisées par un groupe de photographes algériens et espagnols, qui ont présenté des visions artistiques complémentaires enrichissant l'expérience visuelle et affirmant le caractère collaboratif de ce projet culturel.

MOSTAGANEM

Restauration du mausolée de Sidi Lakhdar Benkhelouf

Le mausolée de Sidi Lakhdar Benkhelouf, situé dans la commune de Sidi Lakhdar (wilaya de Mostaganem), fera l'objet d'une opération de restauration, a indiqué la direction locale de la Culture et des Arts.

Le directeur local du secteur, Mohamed Merouani, a déclaré, à l'APS, que cette opération s'inscrit dans le cadre des projets d'investissement visant la préservation du patrimoine culturel pour l'année financière en cours.

Il a précisé que le projet est actuellement à la phase d'élaboration du cahier des charges pour la sélection de l'entreprise chargée des travaux, après l'achèvement récent de l'étude.

Cette étude a été réalisée selon des normes scientifiques et architecturales précises, afin de mettre en valeur la dimension religieuse et culturelle du site, de protéger le patrimoine matériel et immatériel qui y est lié, tout en tenant compte de ses fonctions culturelle, religieuse et touristique tout au long de l'année, a expliqué le responsable. L'opération préliminaire permettra de

revaloriser le site, de l'intégrer dans les services du secteur, et de l'exploiter ultérieurement de manière organisée dans le cadre de circuits touristiques et de manifestations culturelles, comme le Festival culturel national de poésie melhoun, a-t-il ajouté.

La wilaya de Mostaganem mise sur le classement de ce site religieux et culturel, datant de plusieurs siècles, en tant que monument historique national, ainsi que l'enregistrement de tout ce qui lui est lié dans le patrimoine culturel, en raison de son importance historique, culturelle et spirituelle dans la mémoire locale et nationale, a-t-on souligné.

Pour rappel, Sidi Lakhdar Benkhelouf (Abou Mohamed Benlakhal Benkhelouf) a immortalisé, à travers plusieurs poèmes, des événements importants de l'histoire de l'Algérie auxquels il a lui-même participé, notamment la "Bataille de Mazagran" (1558) et la "Bataille de Cherchell" contre l'occupation espagnole, selon des sources historiques.

BOUIRA

Hommage à l'écrivain et romancier Djilali Amrani

Un hommage a été rendu samedi à l'écrivain et romancier Djilali Amrani, auteur de plusieurs ouvrages littéraires, lors d'une cérémonie organisée dans son village natal Aguouillal, situé dans la commune d'El Adjiba, à près de 40 km au nord-est de la wilaya de Bouira.

Organisée à "Axam N-Taddarath" (la grande maison du village), en présence d'une foule nombreuse de citoyens, de représentants du secteur de la culture et surtout d'hommes de lettres, cette cérémonie a été l'occasion pour les habitants d'Aguouillal d'honorer l'écrivain en guise de reconnaissance pour l'ensemble de son œuvre littéraire.

Né le 10 janvier 1969 à Aguouillal, Djilali Amrani est un enseignant et écrivain lauréat d'un prix au Salon "Naguib Al Thakafi" en Egypte pour son roman en arabe "El Bekaa", édité en 2018.

Il est également l'auteur du célèbre livre intitulé "El Yarabi El Soud", publié en 2023, qui raconte le crime des explosions nucléaires français dans le sud de l'Algérie.

La grande partie de son œuvre littéraire, est consacrée à la Révolution du 1er novembre, aux sacrifices et aux gloires des martyrs de la Guerre de libération nationale, ainsi qu'à l'histoire de son village Aguouillal, connu également pour sa résistance et son combat contre le colonialisme français.

Djilali Amrani a exprimé sa grande satisfaction de cette reconnaissance, en remerciant les organisateurs et les personnalités présentes à cette cérémonie.

Une exposition consacrée à l'ensemble de ses ouvrages littéraires a été organisée dans le hall de la maison et a attiré de nombreux visiteurs.

GHARDAÏA

Imad Hellali, un cinéaste passionné d'œuvres à contenu pédagogique

Le cinéaste Imad Hellali, originaire de la wilaya de Ghardaïa, est une des figures artistiques du cinéma qui s'est employé à présenter des contenus pédagogiques de sensibilisation, s'imposant avec ses courts-métrages sur la scène cinématographique nationale, voire même à l'étranger.

Grâce à son talent avéré dans le domaine, lui ayant valu plusieurs récompenses, il s'est vu récemment distingué du Prix de la meilleure idée au Festival international des vidéos de sensibilisation (FIVS) à Sousse (Tunisie) pour son œuvre "Harfa" (Métier), un court-métrage retraçant le vécu social pour en faire une œuvre dramatique mettant en avant les valeurs morales et sociales.

Inspirée de l'adage "Yefna Mel El-Djeddine ou Tebka Herfet El-Yeddinge" (plutôt disposer d'un métier que compter sur un héritage), cette courte production cinématographique, interprétée par le comédien Mohamed Barka (rôle principal), aux côtés d'autres acteurs activant dans le domaine du tourisme et du patrimoine à Ghardaïa, dont Mohamed Djaâfar dans le rôle du sage grand-père, met en valeur l'importance d'acquérir une qualification et un métier pour s'impliquer dans le développement social et s'imposer dans le développement socio-économique.

Imad Hellali vise, à travers cette captivante œuvre aussi, à promouvoir le tourisme saharien en braquant les lumières sur l'artisanat, dans ses divers segments, susceptible de valoriser le patrimoine culturel immatériel et matériel, une des richesses de la région.

Approché par l'APS, le quinquagénaire a confié être passionné depuis son enfance par les arts plastiques et la bande dessinée, à travers lesquels il mettait en scène des personnes interprétant, en dessins animés, des histoires inspirées du réel, qui lui ont permis de remporter des Prix lors de concours locaux.

Il se rappelle sa première courte production, "Le Revenant", tournée dans la région d'El-Hadour à Métili (Sud de Ghardaïa), primée du grand Prix du festival international d'Alger en 2021, avant de se lancer en 2023 dans la production d'un autre court-métrage intitulé "Mouna", traitant du phénomène de l'intimidation et ses répercussions négatives sur les élèves.

À travers cette dernière, il tente de sensibiliser sur ce genre de rumeurs, causes de pressions psychosociales, exercées sur une brillante fillette par ses copines de classe.

Hellali a contribué à la présentation d'autres travaux audiovisuels exploités par diverses chaînes de télévision, dont la série "Alouane El-Famous" (Couleurs de la lanterne), interprétée par la comédienne Manel Merabet.

Le jeune cinéaste a mis en avant, par souci de promouvoir l'industrie cinématographique algérienne, le nécessaire encouragement des jeunes amateurs à adhérer au septième art, un domaine qu'il estime "propice à la créativité et à l'investissement".

UNIVERSITÉ ALI LOUNICI

L'IA et les sciences de l'information et de la communication au centre d'un colloque

Le thème de l'Intelligence artificielle (IA) et son impact sur les sciences de l'information et de la communication a été au cœur d'un colloque national organisé, lundi à l'Université Ali Lounici de Blida, avec la participation de chercheurs et d'experts du domaine.

Organisé par la Faculté des sciences humaines et sociales, département des sciences de l'information et de la communication, sous le thème "L'intelligence artificielle et les sciences de l'information et de la communication : impact sur la recherche et la pratique médiatique", le colloque a mis en avant l'importance de l'IA dans l'amélioration de la performance des institutions médiatiques.

Les intervenants ont notamment souligné le rôle des outils de rédaction automatisée et des algorithmes dans

l'analyse des préférences du public, ce qui permet aux journalistes de se concentrer davantage sur la créativité et l'analyse.

Le président du colloque, Mohamed Amine Laalidji, a estimé, à ce titre, que l'intégration de l'IA dans les sciences de l'information et de la communication constituait une étape essentielle pour moderniser les pratiques médiatiques et renforcer la performance des entreprises de communication, grâce à l'utilisation de technologies intelligentes dans la production de contenu, l'analyse de

données et l'interaction avec le public.

La rencontre a également abordé les défis, risques et opportunités liés à l'intégration croissante de l'IA dans la recherche académique et les pratiques journalistiques, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le chef du département des sciences de communication, Mehdi Touati, a qualifié l'exploitation de l'IA dans le domaine de l'information de "grande opportunité" pour développer et adapter les pratiques médiatiques aux transformations numériques actuelles. Il a, aussi, insisté sur un "usage respon-

sable et éthique de ces technologies afin de préserver la crédibilité de l'information et la protection de la vie privée".

Des enseignants de différentes universités du pays ont pris part à cette rencontre, ouverte par le recteur de l'université, Farid Kourtel, et marquée par la présentation de communications axées notamment sur le cadre juridique de l'utilisation de l'IA pour la protection de la sécurité des Etats et des personnes, ainsi que sur l'intelligence artificielle et les phénomènes de deepfake médiatique. Il a, aussi, insisté sur un "usage respon-

BLIDA

Appel à la création d'une plateforme numérique dédiée aux contenus éducatifs en langue amazighe

Les participants au séminaire de formation destiné aux inspecteurs de la langue amazighe, clôturé mercredi à Blida, ont recommandé la création d'une plateforme numérique nationale dédiée aux contenus pédagogiques en langue amazighe. Les intervenants à cette rencontre, organisée par le Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), en partenariat avec le ministère de l'Education nationale, ont proposé la mise en place d'une plateforme baptisée "Amaswad" (Inspecteur), rassemblant des contenus éducatifs, littéraires et audiovisuels en langue amazighe, invitant les inspecteurs à contribuer activement.

Ils ont, également, insisté sur l'importance d'exploiter les technologies de l'intelligence artificielle (IA) pour développer des applications et programmes numériques de référence algérienne, destinés à l'enseignement de cette langue nationale et officielle. Les

participants à ce séminaire, qui s'est déroulé du 5 au 8 octobre à l'Institut national de formation des cadres de l'éducation, ont aussi préconisé la révision des programmes et manuels scolaires de manière à les adapter aux spécificités linguistiques locales, ainsi que la mise à disposition d'outils pédagogiques modernes pour améliorer l'enseignement. Les recommandations ont, en outre, porté sur la révision de la carte nationale de répartition des missions des inspecteurs pour garantir un suivi pédagogique et administratif optimal, et sur le renforcement des compétences des inspecteurs à travers une formation continue spécialisée en didactique de la langue amazighe, considérée à la fois comme langue maternelle dans ses différentes variantes et comme langue seconde pour les non locuteurs.

Supervisant la clôture du séminaire, le secrétaire général du HCA, Si El-Hachemi Assad, a souligné que la

rencontre a constitué "une opportunité" pour échanger les expériences et débattre des moyens de promouvoir et d'enseigner la langue amazighe". Il a assuré que les recommandations issues de ce séminaire seront traduites dès à présent en "actions concrètes au service des objectifs éducatifs et pédagogiques". Pour rappel, les travaux de ce séminaire de formation ont été ouverts, dimanche dernier, par le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, en présence du secrétaire général du HCA. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat pour promouvoir et généraliser l'enseignement de la langue amazighe dans les différents paliers éducatifs, en vue de renforcer la volonté politique constante visant à consolider la diversité linguistique et culturelle en tant que pilier de l'unité nationale et de l'identité algérienne authentique.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF DAIRA DE BENI OURTILANE COMMUNE DE BENI MOUHLI

Numéro D'identification Fiscal : 099519469178815

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Projet : Réalisation des travaux concernant de lot suivant :

LOT 04: " Entretien et revêtement de la route reliant CCS2 et stade de sport de proximité ahfir sur une distance de 700ml ".

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de Beni Moulli informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2025 après l'infructuosité pour la deuxième fois, publié le 10/09/2025 dans le quotidienne DK NEWS en langue français et dans le quotidienne AL SAWT AL AKHAR en Langue arabe, et dans la presse électronique publiée le 10/09/2025 dans [DZ NEWS] en langue français et 11/09/2025 dans [EL HIRAK ALIKHBARI] en Langue arabe.

et suite à l'analyse des offres techniques et financières, le résultat d'évaluation des offres donne ce qui suit :

N° de lot	Le Soumissionnaire	Montant de l'offre en TTC en DA	Note Technique	Numéro d'identification fiscal	Délai de réalisation	Critère de choix
Lot n°4	EURL GROUPE OUGHLISSE REPRÉSENTÉ PAR SON GERANT OUGHLISSE Hocine Tizi N'Brahim Tala Ifacine Wilaya de Séïf	11 623 325,00	67/80	002219009467184	Cent vingt (120) jours	qualifié techniquement et seul offre participé

Tous les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se présenter au bureau des marchés publics dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit, conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 04 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi N° 23 - 12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics ,et conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 03 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les quotidiennes nationaux . Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prolongée au jour ouvrable suivant.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE

Direction des ressources en eau De la Wilaya d'Adrar

NIF 099001019033631

Téléphone n°049 969 722 Fax n°049 968 613

MISE EN DEMEURE N°01.

- Vu le marché n°63 approuvé le 13 Avril 2025,
- Vu le visa de CF n° 24 en date du 24 Avril 2025,
- Vu le délai de réalisation fixé dans le marché de douze(12) Mois
- Vu l'ordre de commencement des travaux n°19 du 08 Mai 2025,
- Vu les dispositions de l'article 149 du décret présidentiel N°15-247 du 16-09-2015
- Vu de la Rapport Services Techniques du 01 /10/2025

SARL AQUA ENGIRING demeurant au city cité Elgasba El Merabtine N 08 Inzegmîr, titulaire du marché de travaux du : LOT N° 06 :Etude D'un schémas directeurs d'assainissement de la commune de Inzegmîr. dans l'Opération : Etude des réseaux d'assainissement des 25 ksar et schémas directeurs d'assainissement de Timimounne,Reggane ,Aoulef et zaouït kounta. Bouda et Inzegmîr à la wilaya d'Adrar est mise en demeure N°01 à cause de :

· un retard considérable dans l'avancement des phases à l'approche de l'échéance du délai d'exécution.

L'entreprise doit redynamiser et renforcer les travaux dans un délai de huit (08) jours compter de la date de parution de la présente mise en demeure dans la presse Nationale ou le BOMOP.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

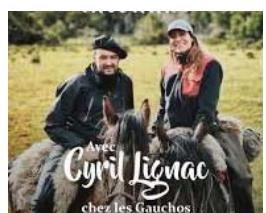
Programme de la soirée –

TF1 20:10



Daniel "Hondo" Harrelson (Shemar Moore), un lieutenant du S.W.A.T. de Los Angeles, se retrouve à la tête d'une unité d'élite de la police, confrontée à la violence et au crime rampant dans les quartiers difficiles de la ville où il a grandi. Hondo, respecté par ses hommes, doit jongler avec des dilemmes moraux, partagé entre sa loyauté envers ses collègues et ses racines dans la communauté. En première ligne contre les gangs, les trafiquants et les criminels, son équipe est déterminée à restaurer un semblant de sécurité pour les habitants de la Cité des Anges.

france 20:10



Laury Thilleman emmène chef cuisinier Cyril Lignac à la rencontre des gauchos de la Terre de Feu, située à la pointe sud du Chili. Dans ces immenses plaines battues par les vents remontants du cap Horn, ils font la connaissance des derniers représentants de ces cavaliers hors pair, épris de liberté. Des caractères à part, des forces de la nature, qui ressemblent à leur territoire : un monde rugueux, aux infinies étendues sauvages. Auprès de Wilky, dresseur de chevaux, et de sa fille Kamelia, Laury et Cyril découvrent l'essence de cette vie aux antipodes.

france 20:10



association entre Lila et Samson prospère au sein de leur entreprise de détectives privés. Maïlde Banier, ancienne belle-mère de celle-ci, leur confie une nouvelle affaire : elle nourrit des soupçons concernant Bertrand, son époux banquier respecté. L'enquête prend rapidement une mauvaise tournure quand Samson se voit accusé d'homicide. Des éléments compromettants de son histoire personnelle émergent, plaçant Natacha, son filsuleil, dans une position délicate. Lila mobilise sa témoignage et pour défendre son père contre un adversaire mystérieux déterminé à provoquer sa chute.

CANAL+ 20:06



The Brutalist

*La France a un
incroyable talent*
Saison 20
Les auditions

The logo for France's Got Talent features the show's name in large, bold, white letters against a dark background. The letter 'T' is stylized with a star shape.

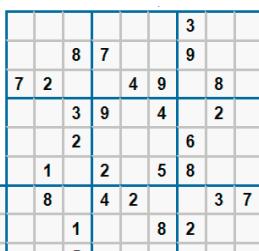
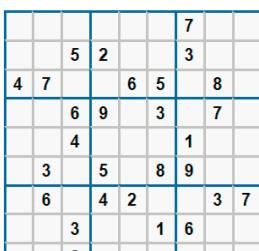
Danseuse équilibriste, as de la guitare électrique, fakir aérien... Des artistes, amateurs et professionnels, proposent des numéros inédits avec un objectif : devenir le prochain incroyable talent de France ! A la fin de chaque prestation, le jury, composé de Marianne James, Eric Antoine, Hélène Ségaré et Sugar Sammy, décide de leur sort. Si l'un des jurés appuie sur le Golden buzzer, les candidats gagnent leur place en demi-finale. Ils peuvent également accéder à la finale grâce au nouveau Platinium buzzer. Le vainqueur de cette saison repartira avec 100 000 euros.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2834

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

- 2 - Marque de civilité
- 3 - Départ d'un décompte au féminin - Cèdera à titre viager
- 4 - Ratisse - Bien parti
- 5 - Réparira sans rien perdre - Porteur de balle
- 6 - Dure à avaler - Il a une odeur parfois inquiétante
- 7 - A toi - Poids qui augmente avec le temps - Mauvaise école
- 8 - Anorelique nourrice - Pièce d'antan - Bradype brésilien
- 9 - Affame légendaire - Guerriers de réserve, par force
- 10 - Héritiers/ariens condamnées à Ephèse

Verticalement:

- A - Prise de pouvoir sans droit
- B - Copine du tüt - Met fin à la diète
- C - Petite émergence - Riches ornements
- D - Bien distingué - Marcha sans but - Coordination
- E - Transalpin
- F - Tige secondaire - Fin de journée
- G - Canaux d'eau sauf - Absolument sans motif
- H - Rebut - Massif suisse - Objet à jeter
- I - Etendu - Contenu d'une fosse malodorante
- J - Manque d'énergie - Préposition
- K - Pas grand chose - Onagre s'il est sauvage
- L - Oui à un office plus large que le reste - Reine de beauté



Le plus difficile, mais le plus utile, est de se connaître soi-même.
Citation de Pierre-Jules Stahl ; Les pensées et réflexions diverses (1841)

Mots croisés n°2834

A crossword grid with 12 columns labeled A through L at the top and 10 rows labeled 1 through 10 on the left. The grid contains black squares representing filled-in words or specific patterns. Notable black squares include: Row 1, columns B, D, F, G, H, I, J, K; Row 2, column L; Row 3, columns C, E, G; Row 4, columns D, F, H; Row 5, columns A, C, E, G; Row 6, columns B, D, F, H; Row 7, columns C, E, G; Row 8, columns D, F, H; Row 9, columns E, G; Row 10, columns F, H.

- E - Transalpinus
- F - Tige secondaire - Fin de journée
- G - Canaux d'eau salée - Absolument sans motif
- H - Rebut - Massif suisse - Objet à jeter
- I - Etendu - Contenu d'une fosse malodorante
- J - Manque d'énergie - Préposition
- K - Pas grand chose - Onagre s'il est sauvage
- L - Oui à un orifice plus que le reste - Reine de beauté

Tenreures



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1534

Solution

Mots Croisés n°2834

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	U	N	I	V	I	T	E	L	L	I	N	E
2	S	A	L	U	T	A	T	O	N			V
3	U	N	E		A	L	I	E	N	E	R	A
4	R	A	T	E	E	L	L		G	R	I	S
5	P		T	R	I	E	R	A		T	E	E
6	A	M	E	R	E		S	A	P	I	N	
7	T	A		A	N	S	R	U	E		M	
8	I	N	O		S	O	U	R		A	I	I
9	O	G	R	E	I	N	D	I	E	N	S	
10	N	E	S	T	O	R	I	E	N	N	E	S

Grille géante n°1534

R	-	C	-	C	-	U	-	L	-	G	-	M
S E C H E	E R E	S S E	-	S S E	-	E A U	-		-		-	
P R E D I C	A T I O N	-	-	-	-	O N	-	R	-		-	
R E U N I	-	H I L E	-	B E T E	-		-		-		-	
R E E L L E	-	L O I R	-		-		-		-		-	
O C	-	V E I L L E	-	R A I S	-		-		-		-	
U R I	-	E L L U	-	D R I N K	-		-		-		-	
O S I E R	-	E N C R E	-	T I	-		-		-		-	
S A R I S	-	U R E	-	L E E	-		-		-		-	
M I S E R A B L E	-	P A R U	-		-		-		-		-	
O	-	S A N I E U S	-	A R	-		-		-		-	
O N C	-	I D E	-	S O R T I	-		-		-		-	
-	-	H A S A R D	-	E U S E	-	L	-		-		-	
O R A L	-	L E U R R E	-	R A S	-		-		-		-	
E P I N E	-	R A I	-	N I D	-		-		-		-	
A N E	-	I S E	-	I R A I S	-		-		-		-	
T A E L	-	N O T E	-	E T	-		-		-		-	
T A U X	-	M O T	-	S I S	-	A	-		-		-	
B	-	A M I R A L	-	L U I T	-		-		-		-	
P L A C E	-	M I A U L L E R A	-		-		-		-		-	
E N T R E E	-	S T E R E	-		-		-		-		-	

CYCLISME - GRAND PRIX INTERNATIONAL DE LA VILLE D'ALGER

Plus de 100 coureurs de sept pays présents à la 18^e édition

La 18e édition du Grand Prix international cycliste de la ville d'Alger, prévue les 16, 17 et 18 octobre, verra la participation de 104 coureurs représentant 17 équipes de sept pays dont l'Algérie, a déclaré le président de la Ligue algéroise de cyclisme (LAC), Messaoud Daoud.

"Le Grand Prix international cycliste de la ville d'Alger s'impose aujourd'hui comme un rendez-vous incontournable du calendrier cycliste en Algérie et sur le continent africain, un événement sportif de haut niveau qui verra la participation des coureurs de renom venus de sept pays dont l'Algérie pour offrir un spectacle de qualité dans un décor urbain très bien sélectionné au sein de la capitale", a indiqué Daoud Messaoud lors d'une conférence de presse animée au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger.

En présence du président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari, également membre de l'Union cycliste internationale (UCI), et la représentante de la Direction des Sports de la wilaya d'Alger, le président de la LAC s'est étalé sur les aspects organisationnels de cette édition qui revient après huit années d'absence.

"Je tiens à exprimer ma gratitude aux autorités, aux partenaires, aux bénévoles ainsi qu'à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, contribuent à la réussite de cet événement dont la dernière édition remonte à 2017", a-t-il dit. Le président de la LAC a révélé que la 18e édition se distingue par un parcours total de 275 Km répartis sur trois étapes de course,

offrant aux participants un défi à la fois technique et stratégique. Parmi ces équipes engagées, outre la sélection algérienne, on retrouve quatre sélections nationales : Oman, Egypte, Tunisie et Cameroun, ainsi que deux formations étrangères très habituées à participer aux précédentes éditions du Tour d'Algérie, à savoir "Global Cycling Team" des Pays-Bas et l'équipe allemande "Embrace The World Team". Outre ces sélections, plusieurs autres équipes locales participeront, telles que la formation continentale "Madar Pro Cycling Team", "Madar Développement Team", le MC Alger, Majd El Guerrara, Amel El Maleh, Ittihad El Kantara, l'Olympic Baraki, Nadi Riadi de Dely Ibrahim (NRDI), le Club Cycliste de Khemis Miliana.

Un parcours tracé dans un cadre urbain moderne et authentique

"Le parcours de cette édition a été tracé dans un cadre urbain unique, entre modernité et authenticité, ce qui illustre non seulement l'engagement des autorités locales et à leur tête le ministre wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabehi, pour le sport, mais aussi son rôle de vitrine culturelle et touristique", a fait savoir de son



côté, Kheireddine Barbari. Et d'ajouter: "A travers ses routes exigeantes et ses paysages variés, cette édition mettra en valeur le patrimoine historique et la richesse de la ville d'Algier et souligne l'importance du cyclisme comme vecteur de fraternité et d'échanges". A cet égard, la première étape inaugurale, jeudi 16 octobre, se déroulera sur un circuit fermé, tracé au cœur de la nouvelle ville de Sidi Abdallah.

Le lendemain, le 17 octobre, se tiendra la deuxième étape, qui sera une course en ligne reliant la commune de Bab El Oued à la wilaya de Tipasa, en passant par Zéralda. Le point culminant de cette édition sera le samedi 18 octobre avec une

course au cœur de la capitale, sur un parcours fermé reliant Alger-Centre à la basse Casbah, puis à la Basse Casbah, un tracé historique mettra en valeur la richesse du patrimoine culturel algérien tout en mettant à l'épreuve la technique et l'endurance des coureurs.

La journée se clôturera par une cérémonie officielle de remise des prix et de clôture, permettant de récompenser les meilleures performances et de célébrer le succès de cette compétition.

"Au-delà de sa dimension sportive, cet événement représente une occasion unique de mettre en lumière le patrimoine naturel et culturel de l'Algérie, en offrant au public et

aux spectateurs internationaux une vitrine de ses paysages diversifiés, de ses villes historiques, et de sa richesse culturelle.

Le Grand Prix d'Algier 2025 s'affirme ainsi comme un rendez-vous incontournable pour les passionnés de cyclisme et un vecteur de promotion touristique et sportive pour le pays.", a conclu Barbari. Tracé du 18e Grand Prix international de la ville d'Algier : 1re étape: Jeudi 16 octobre (15h00) : Circuit Sidi Abdallah (80 Km) 2e étape : Vendredi 17 octobre 9h00 : Bab el Oued-Tipasa-Zéralda (113 Km) 3e étape : Samedi 18 octobre 15h00 : circuit Alger Centre-Basse Casbah (82 Km).

CYCLISME - COURSE SUR ROUTE DE TRÉLAZÉ

L'Algérien Yacine Chalel prend la 10^e place

Le cycliste algérien Yacine Chalel, sociétaire du club OC Val D'Oise, a décroché la 10e place de la course sur route de Trélazé, disputée dimanche à Angers (France), où il a réalisé un chrono de 2h06:31. Cinquante cyclistes de différents clubs ont participé à cette course, disputée sur 100 kilomètres, et remportée par Nicolas Arthur (Team Bricquebec Cotentin) en 2h04:50, devant Mathieu Lambert (AVC Aix En Provence) ayant réussi le même temps, au moment où Florian Maître (Sable Sarthe Cyclisme PDL) a complété le podium en 2h05:10. "Nouveau Top 10 obtenu aujourd'hui à Trélazé, en banlieue d'Angers. Une course où j'ai passé la majeure partie en échappée, d'abord à 6, afin de chasser derrière un groupe de 3 coureurs, puis à 9.

Malheureusement, il m'a manqué des jambes lorsqu'il fallait ressortir dans le final à 3, et à la fin, des crampes m'ont empêché de m'exprimer pleinement au sprint" a expliqué l'international algérien après la fin de la course. "A présent, je dois bien récupérer, avant de prendre l'avion à destination d'Alger pour le GP international de la ville, qui débutera jeudi avec trois étapes au programme. Après quoi, je dirai au revoir à cette saison 2025 sur route, qui aura été correcte sans pour autant être transcendante" a-t-il ajouté.



TENNIS - TOURNOI ITF J30 (BEN AKOUN)

Les Algériens fixés sur leurs adversaires

Les 23 tennismen algérien (12 garçons et 11 filles) engagés dans le tableau final du tournoi international juniors "J30" actuellement en cours au Centre Fédéral de la FAT à Ben Aknoun, sont fixés sur leurs adversaires respectifs depuis dimanche soir, à l'issue du tirage au sort qui a été effectué sur place par les organisateurs. Un tirage ayant donné lieu, entre autres, à un duel 100 % algérien chez les filles, entre Imène Ghettas et Houda Benamar, alors que leur compatriote Melissa Rym Benamar Kerfa a été la seule à être exemptée du premier tour.

Elle débutera donc directement au deuxième tour, contre elle la gagnante du match qui mettra aux prises l'Algérienne Tesnime Damiche et la Française Zahra Berando. De son côté, Meriem Abada débutera contre la tunisienne Nour Basly, tout comme ses compatriotes

Kawter Abidat, Nada Bouchamma et Lydia Arezki, appelées elles aussi à défier des Tunisiennes, respectivement Hanin Rebai, Amira Bartagui et Yessmine Zghal. Pour sa part, Faïela Farah Tchouara affrontera la Française Elsa Goy, au moment où Nora Iachourène et Meriem Bouauouina débuteront respectivement contre l'Algérienne Madina Babayeva et la Russe Alina Kobzar. Chez les garçons, Mohamed Amir Al-louache sera opposé au Français Chahine Benaïssa, au moment où ses compatriotes Wassim Haddad et Wacil Madani seront appelés à débrouiller, respectivement avec l'Espagnol Ivan Costa Lopez et l'Egyptien Ali Sherif Abdellatif.

Chez les autres représentants algériens : trois seront opposés à des joueurs tunisiens et trois autres à des joueurs russes. Il s'agit de Zakaria Mohammed Abidat, Yacine Meghari

et Amir Hameurlaine, qui défieront les Tunisiens Mohamed Rayes, Ahmed Maalej et Anas Ben Youssef, alors que Fares Belamiri, Mohamed Wassim Deriche et Mohamed Bensaïlah joueront contre les Russes Sergey Bokarev, Fedor Evdokimov et Andreï Bokarev.

Pour leur part, Ali Sami Hameurlaine et Houssem Niar défieront les Italiens Tiziano Benatti et Riccardo Carpano, alors que leur compatriote Nacer Ghoul débutera contre le Britannique Adam Zikara. La compétition se déroule du 13 au 18 octobre, sur des courts en terre battue et elle a drainé la participation de joueurs de différentes nationalités, aussi bien chez les garçons que chez les filles.

La compétition sera suivie d'un deuxième tournoi international junior, le J60, prévu du 18 au 25 octobre, toujours au Centre Fédéral de la FAT à Ben Aknoun.

TENNIS - CHAMPIONNAT NATIONAL PAR ÉQUIPES

Début des inscriptions le 20 octobre

Les inscriptions pour le Championnat national par équipes seront ouvertes à partir du 20 octobre courant, a annoncé lundi la Fédération algérienne de tennis (FAT). Une compétition toutes catégories (Garçons et Filles), ouverte aux U8, U9, U10, U14, U16 et U18.

Pendant la compétition, ces catégories seront réparties en deux groupes : les U12 (Garçons et Filles), incluant les U8, U9 et U10, ainsi que la catégorie des U18 (Garçons et

Filles), incluant les U14, U16 et U18. Organisée sous l'égide de la FAT, cette compétition a pour but de promouvoir le tennis par équipes et de développer la compétition chez les jeunes, explique la FAT. Tout joueur licencié auprès de la FAT peut représenter un club, mais ce dernier doit être dûment affilié et inscrit à la compétition pour pouvoir participer.

FIFA : COUPE DU MONDE 2026 - ALGÉRIE - OUGANDA À 17 HOO Une grande fête populaire pour un rendez-vous capital pour les verts

Aujourd'hui, le stade Hocine Ait Ahmed de Tizi Ouzou vibrera au rythme du match entre l'Algérie et l'Ouganda, pour le compte de la 10^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Un rendez-vous capital pour les Verts et une victoire pour fêter de la qualification historique à Tizi Ouzou.

Par F. Yanis

Prévu initialement sur terrain neutre, le match a finalement été délocalisé à Oran, la Fédération algérienne de football ayant accepté d'accueillir la Somalie et d'assurer la logistique. Le coup d'envoie sera donné à 17h où plus de 45.000 supporters sont attendus. Les billets, mis en vente via la plateforme tadkirati, ont été écoutelés en un temps record, confirmant la grande attente de ce rendez-vous.

Les Verts en position de force

Solide leader du groupe G avec 22 points après neuf journées, l'Algérie aborde ce match avec un certain ascendant psychologique. Les protégés de Vladimir Petkovic ont déjà validé leur qualification au Mondial 2026 après la large victoire face à la Somalie au stade Miloud Hadefi jeudi dernier, sans dépendre d'un autre résultat. En face, l'Ouganda, deuxième du groupe avec 18 points, tentera de faire le maximum pour gagner la rencontre afin d'espérer une deuxième place et de résister face à une équipe largement supérieure. Malgré son statut d'outsider, la sélection Ougandaise souhaite tirer profit de la moindre baisse de concentration des Verts.

Entre prudence et ambition

Malgré la différence de niveau, Vladimir Petkovic rappelle l'importance de la rigueur et de la concentration. Plusieurs absences sont à signaler, notamment en défense, mais le technicien helvético-bosniaque dispose d'un effectif riche et équilibré. Ce match pourrait aussi offrir du temps de jeu à certains nouveaux visages, dans la continuité du travail de reconstruction entamé depuis plusieurs mois. L'enjeu est de s'imposer pour sceller la qualification et aborder la suite avec sérénité.

L'Algérie a l'occasion d'écrire une nouvelle page de son histoire et de confirmer son statut de grande nation africaine. Devant un public acquis à leur cause, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez n'auront pas d'autre alternative que de gagner avec la manière et continuer la grande fête au stade de Tizi-Ouzou et à rêver grand. Tous les regards seront braqués sur Luca Zidane, qui devrait enfin connaître son baptême du feu sous le maillot des Verts. Le gardien de Grenade, resté sur le banc face à la Somalie, aura l'occasion de se montrer devant le grand public présent au stade de Hocine-Aït-Ahmed, sur la terre de ses ancêtres. Une soirée symbolique, mais aussi décisive pour son avenir en sélection : une belle prestation pourrait le propulser en pole position dans la hiérarchie des gardiens, à moins d'un mois du stage de novembre. En revanche, un début timide risquerait de freiner son élan dans la course à la CAN et à la Coupe du monde. Les nouveaux joueurs vont profiter afin de prouver que les jeunes joueurs pourront faire de même que les Aissa Mandi et consorts. Pour Rafik Belghali, auteur d'une prestation convaincante contre la Somalie, il pourrait être reconduit. Dorval, très apprécié du staff pour sa discipline, aura sa chance dès le début ou pendant le match. En attaque, Mohamed Amoura sera à nouveau titularisé, avec un défi personnel : rattraper Mohamed Salah en tête du classement des buteurs (9 réalisations). L'Égyptien, libéré par son coach, ne pourra plus améliorer son total.

Petkovic devrait également offrir du temps de jeu à Ilian Kebbal et Samir Chergui, deux éléments dont il souhaite évaluer la forme avant les prochaines échéances, notamment pour Kebbal qui gratifie chaque week-end les amateurs du Paris FC de prestations convaincantes et semble prêt à donner le plus à la sélection. En revanche, le capitaine Riyad Mahrez devrait débuter sur le banc, le coach voulant coûte que coûte offrir une titularisation à Hadj

Moussa, qui n'a pas trop réussi son entrée lors de la dernière rencontre face à la Somalie. Pour sa part, Maza aura une chance à part entière de gratifier le public de Tizi de sa finesse technique et de son engagement physique de joueur de Bundesliga dans un rôle de meneur de jeu.

Gagner pour bien fêter la qualification

Si le match contre l'Ouganda s'annonce comme une grande célébration populaire après la qualification déjà acquise, Vladimir Petkovic ne compte pas en faire une simple exhibition. La victoire demeure essentielle pour préserver le classement FIFA et renforcer l'image d'une équipe en pleine reconstruction. D'où cette approche mesurée du sélectionneur, qui cherche à trouver le juste équilibre entre continuité et nouveauté, en mêlant cadres expérimentés et jeunes à l'essai par une prestation convaincante contre la Somalie, et qui devraient être reconduits.

Les Cranes misent sur une victoire de prestige face à une équipe d'Algérie déjà qualifiée, afin de renforcer leurs chances d'accrocher la deuxième place du groupe G. Cette position pourrait leur permettre de participer aux barrages intercontinentaux, réservés aux quatre meilleures sélections africaines classées deuxièmes de leur poule. Pour espérer décrocher leur ticket, les Ougandais devront cependant remporter quatre matches de barrage supplémentaires, dont deux face à des équipes non africaines, un parcours semé d'embûches, mais encore mathématiquement possible.

Par ailleurs, le sélectionneur belge Paul Put a évoqué cette rencontre décisive dans des propos relayés par la Fédération ougandaise de football : « Nous nous préparons pour affronter l'Algérie. Ce sera un long voyage et un match difficile, mais en football, tout peut arriver ». Put a également entraîné l'USM Alger entre 2016 et 2017, une expérience qui



lui a permis de bien cerner le football algérien. Le voyage des Ougandais vers l'Algérie s'est effectué vendredi matin à bord d'un vol spécial affrété par la Fédération, en provenance de Francistown, au Botswana, où ils s'étaient imposés (1-0) lors de la neuvième journée. Face à une équipe d'Algérie euphorique après sa qualification officielle pour le Mondial-2026 aux États-Unis, au Canada et au Mexique, les Ougandais tenteront de créer la surprise et de prolonger leur rêve planétaire, même si la mission s'annonce ardue face aux coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez. Les hommes de Vladimir Petkovic sont d'ores et déjà assurés de terminer premiers de leur groupe, quel que soit le résultat. Mais pas question pour autant de lever le pied : ni le sélectionneur, ni les joueurs, ni les supporters n'imaginent une autre issue qu'une victoire pour conclure cette campagne en beauté au stade Hocine Aït Ahmed.

Les dix derniers matches de l'Algérie avant d'affronter l'Ouganda

Les dix dernières rencontres de l'Algérie avant le match contre l'Ouganda, prévu mardi au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (17h00), pour le compte de la 10^e et dernière journée (Gr.G) des qualifications du Mondial-2026 de football.

9 octobre 2025 à Oran (Mondial-2026 - Qualifications) :

Somalie - Algérie

0-3

Buts : Amoura (5e, 57e), Mahrez (18e)

8 septembre 2025 à Casablanca (Mondial-2026 Qualifications) :

Guinée - Algérie

0-0

4 septembre 2025 à Tizi-Ouzou (Mondial-2026 Qualifications) :

Algérie - Botswana

3-1

Buts : Bennacer (33e), Bouunedjah (72e, 90+6)

10 juin 25 à Solna (Stockholm) (amical) :

Suède - Algérie

4-3

Buts : Bennacer (64e), Benzia (71e), Bentaleb (87e s.p.)

5 juin 2025 à Constantine (amical) :

Algérie - Rwanda

2-0

Buts : Belaïli (28e), Hadjam (58e)

25 mars 2025 à Tizi-Ouzou (Mondial-2026 - Qualifications) :

Algérie - Mozambique

5-1

Buts : Amoura (8e, 30e, 80e), Mandi (24e) et Hadjam (65e)

21 mars 2025 à Francistown (Mondial-2026 - Qualifications) :

Botswana - Algérie

1-3

Buts : Gouiri (44e), Amoura (51e, 73e)

14 novembre 2024 à Malabo (CAN-2025 - Qualifications) :

Guinée équatoriale - Algérie

0-0

14 octobre 2024 à Lomé (CAN-2025 - Qualifications) :

Togo - Algérie

0-1

But: Bensebaini (18e s.p.)

Bilan en 10 matches :

7 victoires, 2 nuls, 1 défaite

Buts marqués : 25

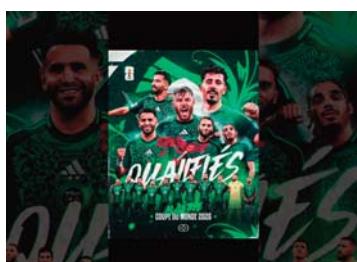
Buts encaissés : 8

Buts : Amoura (9) - Gouiri (3) - Bouunedjah (3) - Mandi (2) - Hadjam (2) - Bensebaini (1) - Mahrez (1) - Belaïli (1), Bennacer (1), Benzia (1), Bentaleb (1).

Une victoire pour fêter le retour au Mondial après 11 années d'absence

Douze ans après leur dernière participation, les Fennecs s'apprêtent à célébrer une qualification très attendue pour la plus prestigieuse des compétitions internationales. Cette rencontre, au-delà de son enjeu sportif limité, sera surtout l'occasion pour les supporters de fêter ce retour au premier plan et de communier avec leur équipe. L'ambiance s'annonce d'ailleurs exceptionnelle puisque la rencontre se jouera à guichets fermés, confirmant l'engouement populaire qui entoure cette génération.

Vladimir Petković devrait en profiter pour faire tourner son effectif. Plusieurs changements sont attendus dans le onze de départ, afin d'éviter toute blessure inutile avant la CAN 2025. L'objectif sera aussi d'observer certains



nouveaux visages qui tenteront de marquer des points en vue d'une place dans la liste finale pour la compétition continentale.

F.Y.

EQUIPE NATIONALE U17 (AMICAL)

Défaite de l'Algérie face à la Côte d'Ivoire (2-1)

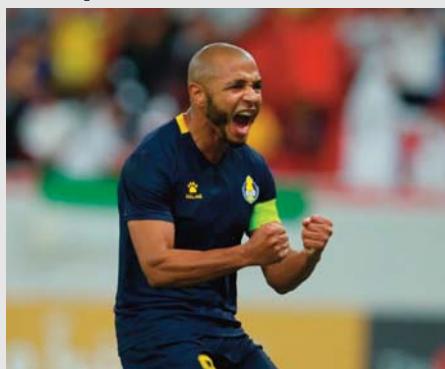


L'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), s'est inclinée face à son homologue ivoirienne 2-1 (mi-temps : 2-1), en match amical disputé dimanche au complexe sportif de Bingerville à Abidjan, en vue des prochaines échéances officielles.

Lors du premier test ayant opposé les deux équipes, mercredi dernier au même stade, les Ivoiriens se sont imposés 2 à 0. Pour cette double confrontation face aux "éléphants", le sélectionneur national, Amine Ghimouz, a fait appel à 19 joueurs, avec pour objectif de travailler et renforcer la cohésion du groupe, et affiner les aspects technico-tactiques ainsi que le jeu collectif.

La sélection algérienne des U17 prépare les éliminatoires zonales de la Coupe d'Afrique des nations 2026, prévues au mois de mars 2026.

CHAMPIONNAT QATARI Yacine Brahimi (Al-Gharafa) élue meilleur joueur du mois de septembre



Le milieu offensif international algérien, Yacine Brahimi, sociétaire du club qatari d'Al-Gharafa, a été sacré meilleur joueur du mois de septembre au Championnat de Qatar de football, a annoncé la Qatar Stars League (QSL) sur son compte officiel.

Dans un communiqué publié sur la plateforme "X" (ex-Twitter), la QSL a indiqué que "l'international algérien Yacine Brahimi a amplement mérité ce titre grâce à ses performances remarquées lors des rencontres du championnat qatari disputées au cours du mois de septembre".

Ce sacre vient récompenser les prestations de haut niveau fournies par le joueur formé au Stade Rennais, qui s'est illustré par ses buts et passes décisives depuis le début de la saison. Avec le coup d'envoi de cet exercice (2025/2026), Brahimi semble retrouver tout son éclat.

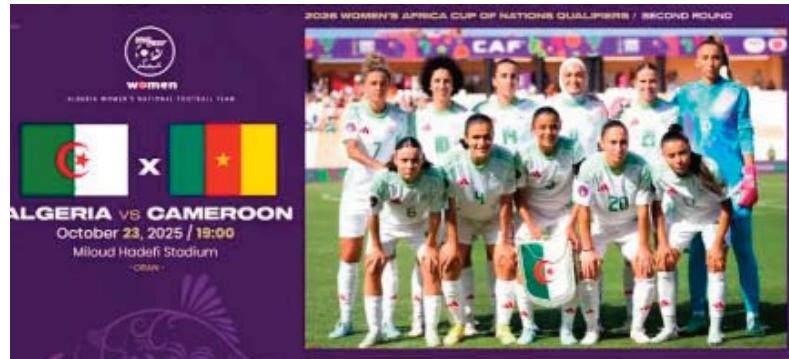
Son rendement sur le terrain a suscité l'admiration aussi bien des supporters que des observateurs sportifs, ravivant le souvenir de ses plus belles années au plus haut niveau.

Les statistiques enregistrées par l'ancien joueur du FC Porto (Portugal) confirment ce regain de forme, qui lui vaut un retour remarqué sur le devant de la scène.

A noter qu'Al-Gharafa occupe actuellement la troisième place du classement général de la Qatar Stars League, à une seule unité du leader, Al-Shamal qui compte dans son effectif l'actuel attaquant des "Verts", Baghdad Bounejah.

ELIMINATOIRES- CAN 2026 FÉMININE (2^e TOUR ALLER) Algérie-Cameroun le 23 octobre à Oran (FAF)

L'équipe nationale algérienne dames affrontera son homologue camerounaise le 23 octobre 2025 au stade Miloud Hadefi d'Oran, à partir de 19h00, dans le cadre du match aller du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2026, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) lundi.



Le match retour se jouera à Douala, au stade de la Réunification, le 28 octobre 2025 à 15h30, ajoute la même source. En prévision de cette double confrontation, la

sélection algérienne effectuera un stage au Centre Technique National de Sidi Moussa à partir de lundi 20 octobre et se poursuivra jusqu'au 29 octobre 2025. Les Al-

gériennes, dirigées sur le banc par Farid Bentisti, se sont qualifiées pour le 2^e et dernier tour qualificatif de la CAN-2026, en dominant en février dernier le Soudan

du Sud, dans les deux manches : aller : 5-0, retour : 3-0. Pour rappel, la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 (dames), se jouera du 17 mars au 3 avril 2026.

MATCH AMICAL L'USM Alger s'incline face au MO Constantine (0-1)

L'USM Alger, l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, s'est inclinée face au pensionnaire de la Ligue 2 amateur, le MC Constantine (0-1, mi-temps : 0-0), en match amical disputé dimanche au stade Omar-Hamadi (Alger), en vue de son premier match comptant pour le 2^e tour préliminaire (aller) de l'épreuve continentale. L'unique but de la partie a été inscrit par l'attaquant Badis Khadiche, en seconde période. Ce rendez-vous

amical a été programmé par le staff technique de l'USMA, conduit par Abdelhak Benkhissa, pour meubler la trêve internationale d'octobre, mais aussi pour préparer la première manche face aux Ivoiriens de l'Académie de FAD, prévue le dimanche 19 octobre au stade d'Ebimpé (17h00, heure algérienne). Le match retour se jouera le 25 ou le 26 octobre.

De son côté, le CR Belouizdad, second représentant algérien dans cette compétition, s'est imposé largement di-

manche, au stade du 20-Août-1955 (Alger), face à la JSM Chérifa (Régionale 1) sur le score de 6 à 0. Les six buts ont été marqués par Kelaleche et Boussoar, auteurs respectivement d'un triplé et d'un doublé, alors que l'autre réalisation a été œuvre de l'Albanais Redon Xixha. Le Chabab affrontera les Guinéens de Hafia Conakry, de l'entraîneur algérien Lakhdar Adjali. La première manche est fixée au dimanche 19 octobre à Thiès au Sénégal (15h00, heure algérienne).

LIGUE 1 MOBILIS (PRÉPARATION)

Le CRB domine la JSM Chérifa (6-0) avant sa sortie continentale

Le CR Belouizdad, l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, s'est imposé largement face à la JSM Chérifa (Régionale 1), sur le score de 6-0, en match amical préparatoire disputé dimanche au stade du 20-aout 1955, en vue de son premier match comptant pour le 2^e tour préliminaire (aller) de l'épreuve continentale.

Les six buts ont été marqués par Kelaleche et Boussoar, auteurs respectivement d'un triplé et d'un doublé, alors que l'autre réalisation a été œuvre de l'Albanais Redon Xixha.

Ce match amical intervient en pleine trêve in-

ternationale d'octobre. Le CRB, dirigé par l'Allemand Sead Ramovic, prépare la première manche face aux Guinéens de Hafia Conakry, prévu le dimanche 19 octobre à Thies au Sénégal (15h00, heure algérienne).

La seconde manche se jouera le 25 octobre à Alger. De son côté, Hafia Conakry, entraîné par l'Algérien Lakhdar Adjali, a été tenu en échec dimanche face à la Renaissance FC (1-1), avant son déplacement à Thiès.

L'USM Alger, le second représentant algérien dans cette compétition, sera opposée aux Ivoiriens de l'Académie de FAD.

LIGUE 2 AMATEUR

Karim Zaoui nouvel entraîneur du MSP Batna

Le technicien Karim Zaoui, est devenu le nouvel entraîneur du MSP Batna, en remplacement de Mohamed Benlachtar, dont le contrat a été résilié à l'amiable, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football (Gr.Centre-Est), dimanche dans un communiqué.

Zaoui (55 ans), passé notamment par le NA Hussein-Dey et

la JS Saoura, entamera officiellement ses fonctions vendredi prochain, à l'occasion du match en déplacement face à la JS Bordj Menaiel (15h00), pour le compte de la 5^e journée.

Outre Zaoui, la direction batnaise a également engagé les services du préparateur physique Zeddad Amrane, précise la même source.

Après un début de saison

chaotique, marqué par trois revers en autant de matches, le MSPB a signé son premier succès de la saison, le 3 octobre à domicile face au NC Magra (2-1), lors de la 4^e journée.

Au classement, le club noir et blanc occupe la 11^e place, en compagnie de l'AS Khroub et le HB Chelghoum-Laïd, avec 3 points chacun.

APS



BARCELONE

YAMAL, UN COMPORTEMENT QUI AGACE !

Victime de douleurs, Lamine Yamal (18 ans, 5 matches et 2 buts en Liga cette saison) ne participe pas au rassemblement de l'Espagne en cette trêve internationale. Et l'ailier du FC Barcelone a profité de ces quelques jours de vacances pour s'enfuir vers la Croatie en compagnie de sa petite amie, comme en témoignent les nombreuses photos et vidéos publiées sur les réseaux sociaux. De quoi faire grincer des dents au sein du club catalan, qui a vu dans cette escapade un manque d'implication de la part du prodige, selon El Nacinal.

L'entraîneur blaugrana Hans-Dieter Flick, par exemple, espérait que son joueur reste à Barcelone pour se soigner. La direction également, et cette dernière s'agace de le voir quotidiennement faire la Une de la presse people, que ce soit en Espagne ou à l'étranger. Le successeur désigné de Lionel Messi ne devrait pas faire ça, estime l'état-major. Et ses coéquipiers seraient aussi fâchés. Au sein du vestiaire, certains estiment que Yamal a changé d'attitude depuis sa prolongation et l'obtention du numéro 10, et son comportement de starlette à l'entraînement ou en match a du mal à passer. La faute à qui ? Les regards se tournent vers son entourage. Et notamment son père Mounir Nasraoui, qui le conseillerait "en fonction de ses émotions" et qui "ne veille pas sur sa carrière". Inquiétude, donc, au sein du Barça...

TORRES ÉGALEMENT BLESSÉ

La colère du FC Barcelone envers l'équipe d'Espagne ne risque pas de s'atténuer. Mécontent de la gestion de Lamine Yamal, le club catalan a également vu Dani Olmo se blesser en sélection la semaine passée. Et ce n'est pas tout : Ferran Torres (25 ans, 9 matches et 5 buts en Liga cette saison) a également quitté le rassemblement pour retourner en Catalogne ce lundi.

"Après avoir disputé le match contre la Géorgie (2-0) à Elche, l'attaquant du FC Barcelone a signalé des douleurs musculaires qui ont été évaluées par les services médicaux de la RFEF, qui ont diagnostiqué une surcharge musculaire sans lésion anatomique associée", peut-on lire dans le communiqué de la Fédération espagnole. Mauvaise nouvelle pour le champion d'Espagne en titre, qui affrontera le Real Madrid le 26 octobre prochain en championnat.

**ARSENAL COUP DUR POUR ØDEGAARD**

Avant la trêve internationale, le milieu offensif d'Arsenal Martin Ødegaard (26 ans, 7 matchs en Premier League cette saison) a été touché au genou face à West Ham (2-0) en Premier League. D'après les informations de la BBC ce lundi, l'international norvégien souffre d'une blessure au ligament croisé antérieur.

Ainsi, l'ancien talent du Real Madrid sera absent jusqu'à la prochaine fenêtre internationale en novembre ! Lors de cette indisponibilité, Ødegaard va louper au moins six matchs des Gunners : Fulham, Crystal Palace, Burnley et Sunderland en championnat, mais aussi l'Atletico Madrid et le Slavia Prague en Ligue des Champions. Une mauvaise nouvelle pour le manager londonien Mikel Arteta.

ITALIE BALOTELLI A DES OFFRES, MAIS...

Au chômage depuis cet été et la fin de sa pige d'un an au Genoa, Mario Balotelli (35 ans) ne compte pas raccrocher les crampons de suite. L'attaquant italien attend simplement le bon moment pour les enfiler à nouveau, et de préférence dans son pays natal.

"Je suis un peu dans l'impassé. Je m'entraîne seul plusieurs fois par semaine et je me sens très bien physiquement. J'ai reçu des offres de l'étranger, mais j'espérais trouver une équipe en Italie. J'en ai reçu plusieurs, mais je dois décider si je signe immédiatement ou si j'attends le mercato de janvier", a fait savoir l'ancien Marseille lors d'un événement organisé par La Gazzetta dello Sport.

BRÉSIL NEYMAR, LE MESSAGE D'ANCELOTTI

Absent en sélection depuis octobre 2023, le milieu offensif Neymar (33 ans, 128 sélections et 79 buts), actuellement blessé avec Santos, se trouve loin d'un retour en équipe du Brésil. Face aux médias, le sélectionneur de la Seleção, Carlo Ancelotti, a fait un point sur la situation de l'ancien Parisien. "A son meilleur niveau, Neymar peut absolument jouer dans cette équipe, sans aucun problème. Quand il est en forme physiquement, il a les caractéristiques requises pour jouer, non seulement pour le Brésil, mais aussi pour n'importe quelle équipe dans le monde grâce à ses qualités", a analysé l'ex-coach du Real Madrid. Pour envisager de disputer la Coupe du monde 2026 avec le Brésil, Neymar va devoir retrouver une bonne forme physique. Un vrai défi en perspective.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faygal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 >

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - G20**M. Sayoud participe en Afrique du Sud à la réunion ministérielle du groupe de travail sur la réduction des risques de catastrophe**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a pris part, lundi au Cap (Afrique du Sud), à la réunion ministérielle du groupe de travail sur la réduction des risques de catastrophe (RRC) relevant du Groupe des Vingt (G20), a indiqué un communiqué du ministère.

"Dans le cadre des activités du groupe de travail du G20 sur la réduction des risques de catastrophe, tenues au Cap (Afrique du Sud), le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a pris part, lundi matin, aux travaux de la réunion ministérielle, en présence des représentants des Gouvernements des Etats participants et des organisations internationales", précise le communiqué.

La tenue de cette réunion ministérielle de haut niveau, coïncidant avec la célébration de la Journée in-



ternationale pour la réduction des risques de catastrophe, se veut un "couronnement des travaux des réunions techniques et des événements parallèles qui ont débuté depuis le 8 octobre courant, avec la participation des pays membres et de cinq pays invités ainsi que des organisations internationales onusiennes et régionales". Cette rencontre devra, en outre, "aboutir à l'adoption de la Déclaration ministérielle du G20 sur la RRC, et permettra de passer en revue les résultats et les priorités de l'action du Groupe dans le domaine

du renforcement de la résilience, de l'amélioration des systèmes d'alerte précoce et du soutien à l'investissement pour la réduction des risques à travers la coopération internationale". L'Algérie "participe pour la première fois à cet important rendez-vous international, en tant qu'invitée, dans le cadre des activités du G20, réaffirmant ainsi son engagement à promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la gestion des catastrophes et de l'adaptation aux changements climatiques", conclut le communiqué.

M. Sayoud expose en Afrique du Sud les efforts de l'Algérie en matière de réduction des risques de catastrophe

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a exposé, lundi au Cap (Afrique du Sud), les efforts déployés par l'Algérie pour réduire les risques de catastrophe, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur.

Lors de sa participation à la réunion ministérielle du Groupe de travail sur la réduction des risques de catastrophe (RRC) relevant du G20, M. Sayoud a affirmé que l'Algérie "a fait de la prévention des catastrophes une priorité nationale, en œuvrant au développement du cadre juridique et institutionnel pour la réduction des risques et en promulguant une nouvelle loi en date du 26 février 2024, qui définit les règles générales de prévention et d'intervention et élargit le champ des risques majeurs à 18 principaux risques gérés selon

des plans précis de prévention et de préparation".

Le ministre a, en outre, souligné que l'Algérie avait réalisé "des progrès significatifs" dans la mise en œuvre du "Cadre de Sennaré", notamment à travers le "renforcement de l'infrastructure, le développement des capacités techniques et technologiques, et l'amélioration des systèmes d'alerte précoce et de réponse rapide aux catastrophes, y compris les tremblements de terre, les inondations et les incendies de forêt".

A cet effet, l'Algérie "a adopté les nouvelles technologies de pointe, telles que les systèmes d'information géographique (SIG) et l'analyse des données climatiques, pour faciliter l'échange d'informations et la prise de décision proactive, outre le soutien aux dispositifs d'intervention rapide et de secours de la protec-

tion civile et de la défense civile", a-t-il rappelé. Selon le ministre, l'Algérie a mis en place des "mécanismes de financement efficaces en vue de soutenir les populations sinistrées, notamment à travers des fonds spéciaux, tels que le Fonds de garantie contre les calamités agricoles (FGCA), la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et la Caisse de solidarité nationale, outre l'implication du secteur des assurances et de la société civile dans les efforts de reprise et de solidarité locale".

M. Sayoud a indiqué, dans ce sens, que "la sensibilisation communautaire constitue un pilier essentiel de la politique nationale, à travers des campagnes nationales de sensibilisation et des programmes éducatifs visant à intégrer la culture de la prévention dans les programmes scolaires, afin de

rehausser le niveau de conscience et de préparation des jeunes générations".

Il a précisé, par ailleurs, que la participation de l'Algérie à cet événement international important s'inscrit dans le cadre de "son soutien aux efforts internationaux visant à renforcer la résilience face aux catastrophes, et à promouvoir la coopération et la solidarité entre les Etats pour relever les défis communs liés aux changements climatiques et aux risques majeurs".

Le ministre a réitéré, à cette occasion, le soutien absolu de l'Algérie à la Déclaration ministérielle du G20 sur la réduction des risques de catastrophe, et son engagement à poursuivre le renforcement de la coopération internationale et régionale, en vue de bâtir un avenir plus sûr et pérenne pour les prochaines générations".

M. Sayoud rencontre au Cap le ministre sud-africain de la Gouvernance coopérative et des Affaires traditionnelles

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a rencontré, lundi au Cap, le ministre sud-africain de la Gouvernance coopérative et des Affaires traditionnelles, M. Velinkosi Hlabis, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue en marge de la participation de M. Sayoud à la réunion ministérielle du Groupe de travail sur la réduction des risques de catastrophe (RRC), relevant du Groupe des Vingt (G20), a été l'occasion pour les deux parties de saluer "les relations historiques privilégiées entre les deux pays", et de réaffirmer "leur engagement d'oeuvrer à leur renforcement, notamment à

travers l'intensification de la coopération dans les domaines liés au secteur", précise le communiqué.

Les deux ministres ont également évoqué les projets de coopération en matière de sûreté nationale, de protection civile et de prévention des risques majeurs, ajoute la même source.

Par ailleurs, il a été question de l'examen de l'activation de la convention relative au transport maritime signée entre les deux parties en 1998, ainsi que des préparatifs en cours pour la tenue, en Afrique du Sud, de la prochaine réunion du G20 au niveau des chefs d'Etats, lit-on dans le communiqué.

ALGÉRIE - MOZAMBIQUE
Chargé par le Président de la République, M. Adjal en visite de travail au Mozambique

Chargé par le président de la République, M. Abdeldjalil Tebboune, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, effectue, à partir de mardi, une visite de travail de deux jours en République du Mozambique, où il examinera les dossiers de coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère de l'Energie et des Energies Renouvelables.

Dans le cadre d'une visite de travail à Maputo, le ministre conduira une délégation comprenant le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), les PDG des groupes Sonatrach, Sonelgaz et Saidal, et des cadres du ministère, précise la même source. Le programme de la visite prévoit une série de rencontres et d'entretiens avec de hautes personnalités mozambicaines, afin d'examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines d'intérêt commun, selon le communiqué.

ALGÉRIE - ONU
M. Boudjema reçoit la Coordonnatrice résidente des Nations Unies en Algérie

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema, a reçu, lundi, la Coordonnatrice résidente des Nations Unies en Algérie, l'ambassadrice Savina Ammassari, indique un communiqué du ministère.

L'audience s'est déroulée en présence de la Représentante du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, Katarina Johansson, et de cadres du ministère de la Justice", selon la même source.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE CRIME ORGANISÉ
Nécessité de développer des stratégies intégrées

Le membre du Conseil de la nation, membre du Parlement arabe, Aissa Bouregba, a affirmé, lundi depuis Istanbul (Turquie), la nécessité de développer des stratégies nationales et régionales intégrées alliant lutte contre le terrorisme et lutte contre le crime organisé, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Dans son intervention à la Conférence parlementaire sur la lutte contre le terrorisme, M. Bouregba a souligné que la lutte contre le double danger que représentent le terrorisme et le crime organisé "exige de développer des stratégies nationales et régionales intégrées alliant lutte contre le terrorisme et lutte contre le crime organisé comme front unique indissociable et de renforcer la coopération internationale en matière d'échange de renseignements pour tarir les sources de financement de ces deux fléaux". "Le lien entre terrorisme et crime organisé ne relève pas de l'hypothèse, c'est une réalité palpable dans le monde d'aujourd'hui, où réseaux terroristes et réseaux de crime organisé s'entrecroisent, constituant une menace complexe qui dépasse les frontières des pays et sape les fondements de la sécurité et de la stabilité", a expliqué le sénateur.

Il a rappelé, dans ce contexte, que "la région arabe a connu malheureusement un exemple flagrant de fusion entre terrorisme et crime organisé, illustré par les massacres, la terreur et le blocus général imposé par l'entité d'occupation aux civils dans la bande de Gaza, dans un esprit criminel qui va à l'encontre de toutes les règles du droit international et humanitaire", jugeant "risqué de s'attaquer au terrorisme et au crime organisé comme étant deux fléaux distincts au regard de leurs points de croisement".

APS